

Académie militaire de Cherchell

TEBBOUNE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE PROMOTIONS

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8233 – SAMEDI 12 JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MEURTRE D'UNE ALGÉRIENNE EN ALLEMAGNE

Le principal suspect arrêté

Page 16

Conflit au Soudan

LE PLAIDOYER DE L'ALGÉRIE



Encore une fois, l'Algérie a appelé à privilégier le dialogue dans la résolution du conflit au Soudan, affirmant que ce sont les ingérences étrangères qui continuent d'attiser la crise et empêche la paix dans ce pays. Les récents développements sanglants qui se déroulent dans la région de Darfour confirment ce constat. Alger a réaffirmé, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri, que la justice et la reddition de comptes constituaient des fondements essentiels sur lesquels doit reposer la résolution du conflit au Soudan.

Page 3

COOPÉRATION AVEC SONELGAZ

ACCORD DE PRINCIPE DE LA SYRIE

Page 4

SEPT MORTS PAR NOYADE EN 24 HEURES

La Protection civile tire la sonnette d'alarme

Page 6

CAN FÉMININE : ALGÉRIE 0 – 0 TUNISIE

Les Vertes auraient mérité mieux

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Un droit bientôt renforcé par la loi

LA COMMISSION des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé, avant-hier, l'examen du projet de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Une première étape marquée par l'audition de deux experts du domaine, en présence de représentants des ministères de la Justice et des Relations avec le Parlement. Présidant la séance de travail, le député Hicham Sifer a souligné que ce projet de loi représente «une orientation stratégique» pour l'Algérie, visant à concilier le respect de la vie privée des citoyens avec les impératifs sécuritaires et judiciaires. Ce texte ambitionne ainsi de combler le vide juridique actuel en matière de données personnelles, à l'heure où les enjeux liés au numérique et à la cybersécurité prennent une ampleur croissante. Dans le contexte d'une recrudescence des formes de criminalité transfrontalière, le projet vise également à renforcer le cadre juridique de coopération internationale, notamment dans la lutte contre les délits technologiques, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'experte en droit Aïcha Farah, auditionnée à cette occasion, a rappelé que la protection des données personnelles est un droit fondamental garanti par la Constitution. Elle a mis en lumière les nouvelles dispositions introduites dans le projet de loi, notamment celles relatives au traitement des données à des fins de prévention et de détection des infractions. Pour sa part, l'universitaire Abderrezak Ouachem a souligné l'importance de créer un environnement favorable à l'application effective de cette future loi. Il a notamment évoqué la nécessité d'encadrer juridiquement chaque étape du traitement des données personnelles, dans le respect des droits et libertés fondamentaux des individus. Les députés membres de la Commission ont, quant à eux, salué l'initiative tout en appelant à garantir un équilibre entre les objectifs sécuritaires de l'État et la préservation des libertés individuelles. Ils ont également mis en avant le rôle clé du délégué au traitement des données, dont les missions doivent être clairement définies et encadrées par des garanties solides. L'examen du texte se poursuivra dans les prochains jours, dans l'attente de son passage en plénière pour débat et adoption.

M. B.

ZONE SAHÉLO-MAGHRÉBINE

L'axe Alger-Nouakchott se consolide

Face aux défis sécuritaires communs et à la recrudescence des menaces transfrontalières, l'Algérie et la Mauritanie ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération opérationnelle. La clôture avant-hier, à Alger, de la 2e session de la Commission mixte de sécurité a débouché sur une série d'accords concrets visant à coordonner la lutte contre le crime organisé, la migration clandestine et le trafic de drogue, tout en dynamisant les échanges d'expertise et la gestion des frontières.


La coopération opérationnelle renforcée.

Dans son allocution de clôture, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa, a salué «l'esprit de consensus et d'entente» ayant prévalu tout au long de cette rencontre, qualifiant cette session de «cadre propice à l'approfondissement des consultations autour des mutations régionales et à l'évaluation des engagements antérieurs».

Parmi les avancées notables, les deux parties ont convenu de la mise en place d'un mécanisme de coordination frontalière conjoint, qui tiendra sa première réunion au dernier trimestre de l'année en cours. Ce mécanisme vise à mieux encadrer la gestion de la zone frontalière, sécuriser les échanges et répondre aux impératifs de développement local.

Le dossier de la migration clandestine a également été abordé avec sérieux. Alger et Nouakchott ont décidé de renforcer leur concertation dans la lutte contre les réseaux de trafic humain, avec un accent particulier sur l'échange d'informations concernant leurs activités et leurs membres. Autre point stratégique, la lutte contre le trafic de drogues : une réunion de coordination sera organisée à la mi-septembre à Nouakchott en vue de créer un dispositif commun de suivi et d'échange d'expertises.

Concernant les échanges économiques, M. Djamaa a souligné l'importance du poste frontalier algéro-mauritanien, affirmant qu'un accord avait été trouvé pour faciliter les procédures douanières en faveur des commerçants algériens. Désormais, ces derniers n'auront plus besoin de se rendre jusqu'à Zouerate pour accomplir leurs formalités.

L'Algérie a par ailleurs réaffirmé sa disposition à accompagner la Mauritanie dans plusieurs domaines, dont, la formation, la décentralisation, la gouvernance locale et l'aménagement du territoire.

Une proposition de formation de cadres mauritaniens dans ces secteurs a été favorablement accueillie par la partie mauritanienne.

Pour sa part, le secrétaire général du ministère mauritanien de l'Intérieur, Abderrahmane Ould El Hassen, a mis en avant «la convergence de vues entre les deux pays autour des enjeux sécuritaires régionaux», se félicitant du climat de dialogue constructif qui a permis d'élaborer des recommandations concrètes.

La session s'est ainsi soldée par une série d'engagements concrets, traduisant une volonté commune de faire face aux menaces sécuritaires de manière coordonnée et durable, dans le respect de la souveraineté et de l'intérêt des deux nations.

Meriem Djouder

EXPO OSAKA 2025

Larbaoui visite les pavillons des pays amis

À L'OCCASION de la célébration de la Journée nationale algérienne à l'Exposition universelle Expo Osaka 2025, le Premier ministre Nadir Larbaoui a effectué, hier, une visite officielle dans plusieurs pavillons représentant des pays frères et amis. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

Cette tournée diplomatique, menée en présence du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, et de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a permis de renforcer les liens de coopération et d'amitié entre l'Algérie et plusieurs nations participantes.

Le Premier ministre a entamé sa visite par le pavillon de l'État de Palestine, réaffirmant ainsi l'engagement constant de l'Algérie envers la cause palestinienne. Il s'est ensuite rendu aux pavillons de la République tunisienne et du Sultanat d'Oman, où des échanges constructifs ont eu lieu autour des thématiques exposées, illustrant les richesses culturelles, économiques et touristiques de ces deux pays du monde arabe.

La délégation algérienne a également visité le pavillon de la République italienne. M. Larbaoui y a découvert une collection remarquable de pièces historiques, d'œuvres artistiques et de reconstitutions retraçant l'héritage culturel de l'Italie, soulignant la vitalité du dialogue euro-méditerranéen.

Le périple s'est poursuivi au pavillon de l'État du Qatar, où un exposé exhaustif a été présenté sur les grands axes de développement économique, urbain et culturel du pays. La visite s'est clôturée par la signature du livre d'or dans chacun des pavillons visités.

A cette occasion, le Premier ministre a salué la richesse des échanges et a souligné «la profondeur des liens de fraternité, d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie à ces nations, dans le cadre d'une volonté politique commune».

Cette tournée témoigne de la place croissante qu'occupe l'Algérie sur la scène internationale et de son engagement à promouvoir la coopération multilatérale dans des domaines aussi divers que la culture, l'économie, le tourisme et l'innovation.

L'Expo Osaka 2025, qui se tient sous le thème «Concevoir la société future pour nos vies", rassemble des centaines de pays et d'organisations venus partager leurs visions du progrès, dans un esprit d'échange et de solidarité mondiale.

Pour rappel, l'Algérie n'en est pas à sa première participation aux expositions universelles. Le pays a déjà marqué sa présence lors de plusieurs éditions à travers le monde, affirmant à chaque fois sa volonté de dialoguer avec les nations et de promouvoir son image sur la scène internationale. Parmi ces participations notables, on peut citer Montréal en 1967, Osaka en 1970, Séville en 1992, Lisbonne en 1998, Saragosse en 2008, Shanghai en 2010, Yeosu en 2012, Milan en 2015, Astana en 2017, et plus récemment Dubaï en 2020.

À chaque édition, l'Algérie a saisi l'occasion de valoriser son patrimoine historique et culturel, tout en mettant en avant les avancées économiques et les ambitions de développement du pays. Ces événements constituent, pour l'État algérien, une tribune stratégique pour attirer les regards, tisser de nouveaux partenariats et renforcer sa présence dans les grandes dynamiques mondiales.

La participation à Expo 2025 Osaka-Kansai s'inscrit dans cette continuité, avec une approche encore plus structurée, tournée vers l'investissement, l'innovation et l'attractivité territoriale. Le pavillon algérien, inauguré le 12 avril dernier, se veut ainsi un espace vivant, témoin d'un pays en mutation, à la croisée de ses racines ancestrales et de son aspiration à un avenir durable et connecté.

Aymen D.

ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, avant-hier, à l'Académie militaire défunt Président Houari-Boumediene de Cherchell (Tipasa), la cérémonie de sortie de promotions au titre de l'année 2024-2025.



Le Président Tebboune à l'académie militaire de Cherchell.

A son arrivée à l'Académie, le président de la République a été accueilli par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, le Commandant des Forces terrestres, le Général de Corps d'Armée Mostefa Smaali, ainsi que le Commandant de la première Région militaire, le Général-Major Ali Sidane et le Commandant de l'Académie, le Général-Major Salmi Bacha. Après avoir écouté, dans le salon d'honneur, un exposé sur le parcours de formation à l'Académie et les promotions sortantes baptisées du nom du défunt moudjahid le général Hocine Benhadid, le président de la République a présidé la cérémonie traditionnelle annuelle de sortie de promotions d'officiers. Il s'agit de la 56e promotion d'élèves officiers d'active de la formation fondamentale, de la 18e promotion de la formation militaire commune de base et de la 9e promotion d'officiers de Master. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat ainsi que d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP). Par la suite, le président de la République a passé en revue un détachement de l'ANP qui lui a rendu les honneurs, avant d'écouter l'hymne national. Il s'est également recueilli à la mémoire du défunt Président Houari Boumediene dont l'Académie militaire porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, puis récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme.

S.O. Brahim



CHANEGRIHA :

«L'ANP, garante de la stabilité nationle»

A L'OCCASION de la cérémonie de sortie des promotions à l'Académie militaire défunt Président Houari-Boumediene de Cherchell, tenue avant-hier sous la présidence du Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé la détermination de la haute hiérarchie militaire à consolider les fondements de la sécurité et de la stabilité du pays. Dans son allocution, le général d'Armée a souligné que «nous sommes résolument engagés à poursuivre le renforcement des piliers de la stabilité de l'Algérie et à contribuer activement à son essor global, dans le but de répondre aux aspirations légitimes de notre vaillant peuple à une vie digne et à une stabilité durable». Une formation solide de notre ressource humaine constitue la pierre angulaire de la réussite de notre projet de construction d'une armée forte, respectée et capable de relever tous les défis sécuritaires, tout en s'adaptant avec succès aux mutations géostratégiques sur les plans régional et international», a-t-il affirmé. Évoquant le passé glorieux de la nation, le chef d'état-major de l'ANP a rappelé que «l'histoire de notre pays est jalonnée de hauts faits d'armes, inscrits en lettres d'or, grâce aux sacrifices immenses de nos aïeux pour recouvrer la liberté». Des sacrifices qui, selon lui, «ne doivent pas être perçus comme de simples événements du passé, mais comme des leçons profondes à méditer pour relever les défis du présent et de l'avenir». Cette cérémonie, qui a réuni de hauts responsables militaires et civils, a également été marquée par des démonstrations militaires, des remises de diplômes et des décorations, témoignant de l'excellence et du niveau élevé de la formation prodiguée au sein de cette prestigieuse institution militaire.

Meriem D.

CONFLIT AU SOUDAN

Le plaidoyer de l'Algérie

ENCORE une fois, l'Algérie a appelé à privilégier le dialogue dans la résolution du conflit au Soudan, affirmant que ce sont les ingérences étrangères qui continuent d'attiser la crise et empêche la paix dans ce pays. Les récents développements sanglants qui se déroulent dans la région de Darfour confirment ce constat. Avant-hier, l'Algérie a réaffirmé, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri, que la justice et la reddition de comptes constituaient des fondements essentiels sur lesquels doit reposer la résolution du conflit au Soudan. S'exprimant suite à la présentation par le procureur adjoint du rapport semestriel de la CPI concernant la situation au Darfour (ouest du Soudan), le diplomate algérien a indiqué qu'il y a déjà plus de vingt ans qui se sont écoulés depuis le renvoi du dossier du Darfour à la Cour pénale internationale (CPI), sans qu'aucun résultat concret n'ait à ce jour été enregistré, en dépit des progrès réalisés dans certaines affaires y afférentes, comme en témoigne le 41e rapport périodique du procureur de la CPI.

Partant, «il est impératif que la Cour tienne compte de l'existence d'un processus de justice transitionnelle et de reddition de comptes, dans le cadre des efforts visant à instaurer une paix durable au Darfour», a-t-il affirmé. Pour ce faire, a-t-il dit, «il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles pour dynamiser et renforcer les structures judiciaires nationales, de manière à assurer une pleine appropriation et une direction soudanaise du processus, en privilégiant les processus nationaux, tout en respectant le principe de complémentarité avec la CPI».

La réalisation de cet objectif, a-t-il ajouté, passe également par l'instauration de bases solides pour le partenariat et la coopération avec les acteurs internationaux et régionaux, saluant, dans ce sens, «la coopération du gouvernement soudanais avec les services du bureau du procureur et les autres instances concernées».

M. Koudri a également salué les efforts déployés par le gouvernement soudanais pour la mise en œuvre du Plan national de protection des civils, lequel repose notamment sur le principe de la primauté du droit et des droits de l'homme en tant que fondements essentiels. Pour le diplomate algérien, «il est tout aussi essentiel de s'appuyer sur les cadres disponibles aux niveaux national et régional pour atteindre les objectifs escomptés, notamment en matière de reddition de comptes, dans un cadre dirigé par les Soudanais eux-mêmes, soulignant, en outre, que l'Accord de paix de Juba ainsi que les structures de l'Union africaine (UA) constituent deux volets fondamentaux permettant d'œuvrer à l'élaboration de mécanismes adaptés à même de concevoir des solutions durables». S'agissant des derniers développements au Soudan, notamment dans la région du Darfour depuis l'éclatement du conflit en avril 2023, M. Koudri a affirmé que «ces événements ne sauraient être ignorés dans le cadre des efforts visant à poursuivre les auteurs de crimes et de graves violations à l'encontre des civils».

A ce propos, M. Koudri a souligné que le non-respect, à ce jour, par les Forces de soutien rapide de la résolution 2736, en maintenant le siège imposé à la ville d'El-Fasher où résident des centaines de milliers de civils sans défense dans des conditions humanitaires catastrophiques, constituait «un cas concret qui doit être rigoureusement examiné». Selon le représentant algérien, les crimes perpétrés à l'encontre des travailleurs humanitaires ainsi que les attaques contre les infrastructures civiles, en particulier les hôpitaux, représentent des violations graves pouvant être qualifiées de crimes de guerre, d'où la nécessité de poursuivre leurs auteurs.

M. Koudri a, par ailleurs, estimé que le soutien étranger aux auteurs de ces violations et crimes contre les civils au Darfour était un facteur direct dans la perpétuation de la crise actuelle, réitérant, à ce titre, l'appel de l'Algérie à «mettre un terme à toute forme d'ingérence étrangère et à les condamner ouvertement et fermement».

Le diplomate algérien a, en outre, affirmé que les efforts visant à instaurer la paix au Soudan, y compris ceux relatifs à l'établissement de cadres pour la justice transitionnelle et la reddition de comptes, doivent impérativement être déployés dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan. Au terme de son intervention, M. Koudri a réitéré l'appel de l'Algérie à privilégier le dialogue à la violence en vue d'une résolution durable du conflit entre les frères soudanais, exprimant, dans ce sens, le soutien total de l'Algérie aux efforts de l'Union africaine et des Nations unies.

Hachemi B.

FORUM DE L'OPEP À VIENNE

La délégation de Sonatrach rencontre les majors pétrolières

LA DÉLÉGATION de Sonatrach, participant aux travaux du 9e Forum de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui s'est tenu les 9 et 10 juillet à Vienne (Autriche), a mené une activité intense, marquée par une série de rencontres avec des responsables de plusieurs grandes entreprises internationales dans le domaine de l'énergie. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe. Dans ce cadre, la délégation, conduite par le vice-président directeur général chargé de l'activité exploration et production, Farid Djettou, a eu des entretiens avec les représentants des sociétés Chevron, OQ, TotalEnergies, Cepsa, British Petroleum, ainsi que la Compagnie pétrolière nationale de Libye, a précisé le communiqué. Ces rencontres se sont déroulées en présence du secrétaire général de Sonatrach, Abdelkader Zerrouki, du directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Amine Remini, ainsi que du président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Bakhti Samir.
Le stand de Sonatrach, au salon organisé en marge du forum, a connu, lors de la dernière journée de l'événement, une forte affluence des visiteurs, dont le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'Algérien Mohamed Hamel, qui a visité le stand. La participation de Sonatrach à cet événement, considéré comme l'un des principaux rendez-vous internationaux dans le secteur de l'énergie, traduit «l'engagement du groupe à accompagner les efforts de l'Algérie en tant que membre actif de l'OPEP». Cette participation reflète également la volonté de Sonatrach de concrétiser ses engagements en tant que pôle industriel de référence dans le domaine des hydrocarbures à l'échelle continentale, ainsi qu'un acteur majeur aux niveaux méditerranéen et international.

M. B.

CROISSANCE DE L'OFFRE DE PÉTROLE

L'AIE relève ses prévisions annuelles

L'AGENCE internationale de l'énergie (AIE) a revu à la hausse ses prévisions de croissance de l'offre pétrolière cette année 2025, alors que l'Opep+ a décidé de mettre encore plus de brut sur le marché et a réduit ses perspectives de demande mondiale. L'AIE prévoit, selon les données rendues publiques, que l'offre mondiale augmentera de 2,1 millions de barils par jour (bpj) cette année, soit une hausse de 300 000 bpj par rapport à la prévision précédente.
L'Opep+ a augmenté sa production de brut après avoir décidé d'annuler sa dernière série de réductions en avril et d'accélérer les augmentations de mai, juin, juillet et août. Malgré cela, l'AIE a déclaré que l'augmentation des taux de traitement des raffineries pour répondre à la demande estivale des voyageurs et des centrales électriques resserrait le marché. Dans son rapport mensuelle, elle a indiqué que les indicateurs de prix mettent également en évidence que le marché physique du pétrole est plus serré que ne le suggère l'important excédent des bilans de l'AIE.

S. N.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Sonelgaz renforce sa coopération avec l'Afrique de l'Ouest

Dans le cadre de la visite de travail d'une délégation de Sonelgaz au Bénin, conduite par son PDG Mourad Adjal, le groupe public a franchi un pas stratégique vers l'internationalisation de ses activités. Il a signé deux accords majeurs visant à renforcer sa coopération avec les acteurs du secteur énergétique ouest-africain.

Le premier accord concerne une convention conclue avec le Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (WAPP). Il porte notamment sur la production et le transport de l'électricité, la gestion des réseaux, la maintenance des infrastructures et la formation dans le domaine de l'énergie. «Ce partenariat vise à renforcer l'intégration énergétique régionale à travers des échanges techniques et logistiques», a indiqué Sonelgaz dans un communiqué rendu public mercredi soir.
Quant au second accord, il s'agit d'un mémorandum d'entente avec l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité (ARREC) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ouvrant la voie à une coopération élargie. Il prévoit la création d'un centre d'excellence commun, le développement de programmes de recherche appliquée, ainsi qu'un appui technique et réglementaire, selon la même source. L'innovation et la résilience des infrastructures électriques face aux changements climatiques figurent également parmi les axes prioritaires de ce partenariat, a-t-on ajouté.
Dans le cadre de cette visite, la délégation algérienne s'est rendue au siège du WAPP, avant la signature des accords, pour s'informer sur le fonctionnement du système électrique régional et mieux appréhender les enjeux énergétiques propres à l'Afrique de l'Ouest. La première journée de cette mission, qui a pris fin jeudi dernier après deux jours de travaux (9-10 juillet 2025), a été également marquée par une rencontre avec le ministre d'Etat chargé de la coordination de l'action gouvernementale du Bénin. Les discussions entre les deux parties ont porté sur les opportunités de partenariat entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques béninois.



Un pas stratégique.

Des échanges ont également eu lieu avec Arnold Acakpou, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB). La délégation algérienne a exposé les atouts et l'expertise de Sonelgaz dans les domaines de la production, du transport, de la distribution d'électricité, mais aussi dans la formation, l'industrie et les énergies renouvelables.
À travers cette série de rencontres et la signature des deux accords, Sonelgaz confirme son ambition de «s'ouvrir davantage aux marchés africains, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest, et d'y jouer un rôle actif dans le développement énergétique régional».
Dans la même optique, le PDG de Sonelgaz a également été reçu par la vice-présidente de la République du Bénin, Mariam Chabi Talata, pour un entretien axé sur les perspectives de coopération dans les secteurs de l'électricité et du gaz.
Mme Talata a exprimé l'intérêt stratégique de son pays pour l'expertise algérienne en matière d'énergie, en particulier dans les domaines de la formation et du développement des ressources humaines. Elle a souligné l'importance d'une mise en œuvre rapide des accords récemment signés, afin de répondre aux défis croissants du secteur énergétique béninois.
Mourad Adjal a, pour sa part, mis en avant les capacités techniques de Sonelgaz en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité et du gaz. Il a évoqué les projets structurants pilotés par le groupe, notamment le raccordement électrique Nord-Sud, tout en affirmant la volonté de Sonelgaz de partager son savoir-faire dans le cadre des partenariats conclus avec le WAPP et l'ARREC.
La rencontre s'est déroulée en présence de José Didier Tonato, ministre d'État béninois chargé de la coordination de l'action gouvernementale, qui a salué le potentiel de Sonelgaz à accompagner le développement énergétique durable au Bénin et dans toute la région ouest-africaine.
Poursuivant sa tournée, la délégation algérienne a également tenu une réunion de travail avec le président du Conseil national du patronat béninois (CNP), Eustache Kotingan. Les échanges ont porté sur les opportunités d'investissement et les mécanismes d'accès de Sonelgaz aux marchés sous régionaux.
Cette mission, au-delà des rencontres institutionnelles, constitue un jalon important dans la stratégie de Sonelgaz visant à renforcer sa présence continentale, en cohérence avec la politique algérienne de diversification des exportations hors hydrocarbures et de coopération Sud-Sud.

Rim Boukhari

COOPÉRATION AVEC SONELGAZ

Accord de principe de la Syrie

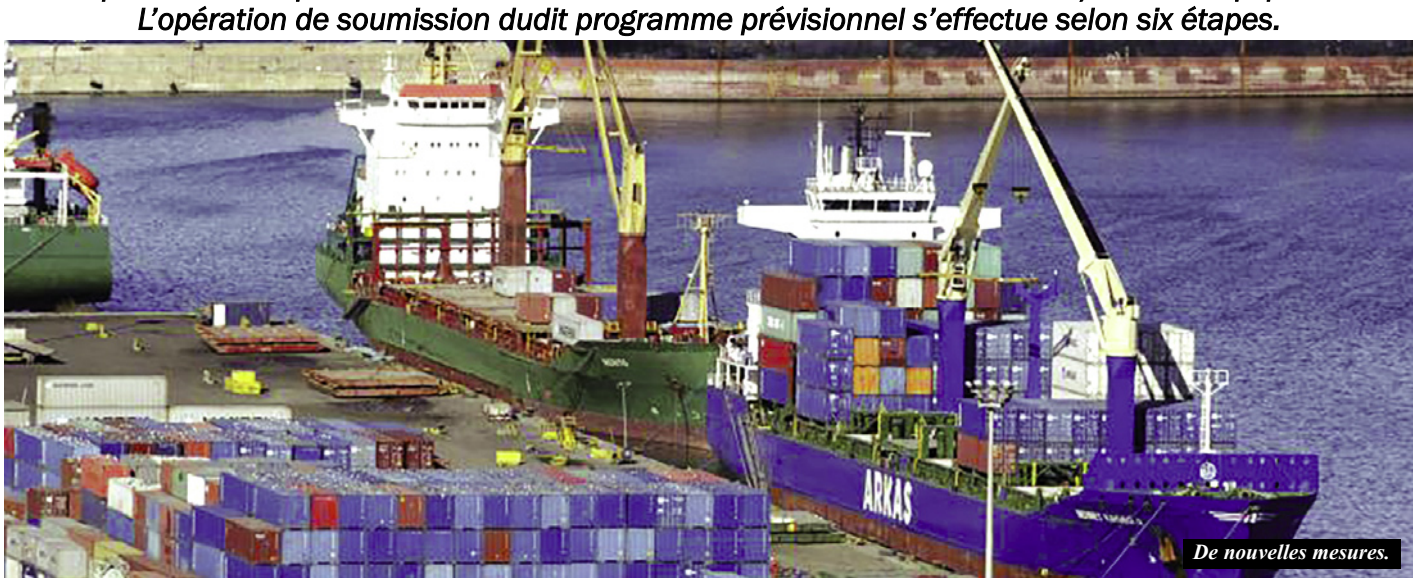
LE GROUPE technique dépêché par Sonelgaz en Syrie pour évaluer la situation du secteur de l'électricité a achevé sa mission mercredi dernier, d'où il est revenu avec un accord de principe de la partie syrienne pour une coopération avec le groupe algérien. Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour soutenir la Syrie dans le domaine de l'électricité, l'équipe technique de Sonelgaz a tenu une série de rencontres avec les responsables de l'Administration générale de l'électricité en Syrie, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie à Damas et du directeur de la coopération internationale au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. C'est ce qu'a indiqué Sonelgaz dans un communiqué.
A l'occasion d'une rencontre avec le directeur général de l'Administration générale de l'électricité en Syrie, Omar Chaqrouq, Sonelgaz a proposé la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux parties, a précisé la même source, ajoutant qu'un projet du document a été présenté à cet effet, et a reçu un accord de principe. Une invitation officielle a été adressée à Chaqrouq pour effectuer une visite en Algérie en vue de s'enquérir des capacités de Sonelgaz.
Au cours des réunions bilatérales, la partie syrienne a exposé ses besoins en matière d'assistance et de coopération, que Sonelgaz pourrait satisfaire, et qui sont liés à toute la chaîne de valeur du secteur électrique (production, transport, distribution, pilotage du système électrique, études et ingénierie, formation, maintenance, ainsi que la fourniture de pièces de rechange).
Plusieurs axes d'assistance immédiate ont été identifiés, notamment en matière de formation des compétences locales dans le domaine de la maintenance lourde des équipements de production, ainsi que l'assistance et la supervision des opérations de révision générale des turbines à gaz dans les centrales électriques, l'accompagnement et l'assistance en matière de fonctionnement des systèmes électriques, la formation des compétences syriennes, l'accompagnement dans le domaine d'ingénierie pour le développement des installations de production et de transport d'électricité, et la réhabilitation du système de contrôle du système électrique.
Il s'agit également d'identifier les besoins en matière de réparation de pièces détachées, avec possibilité de réparation ou de fabrication dans les ateliers de Sonelgaz.
Lors de cette visite, organisée du 5 au 9 juillet, les experts de Sonelgaz ont visité plusieurs sites et installations relevant de l'Administration centrale de l'électricité en Syrie. Au terme de la visite, la délégation algérienne a été reçue par le ministre syrien de l'Energie, Mohammad Al-Bachir, qui a exprimé sa volonté de construire des passerelles de coopération durable entre les deux pays.

T. G.

SOUMISSION DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION

L'opération en six étapes

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations vient d'annoncer de nouvelles mesures concernant les opérations d'importation. Il s'agit principalement de la nécessité de la soumission du programme prévisionnel d'importation du second semestre 2025, relatif aux opérations d'importation effectuées dans le cadre du «fonctionnement» et/ou de l'»équipement». L'opération de soumission dudit programme prévisionnel s'effectue selon six étapes.



De nouvelles mesures.

C'est ce qu'a indiqué le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Les opérateurs économiques, personnes physiques ou morales, sont ainsi appelés à télécharger le formulaire disponible en ligne, à le compléter, le signer, et à y apposer le cachet de l'entreprise. Ce tableau doit impérativement être visé par le département ministériel concerné et selon le secteur d'activité de l'opérateur, a-t-on précisé.

Il en est ainsi pour les entreprises relevant du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, celles relevant du ministère de l'Industrie, celles sous tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique et celles du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Pour les autres domaines d'activité, le visa doit également être obtenu auprès du ministère de leur secteur d'activité, a expliqué le ministère du Commerce extérieur.

Le formulaire visé devra ensuite être transmis exclusivement par voie électronique à l'adresse ppfonctionnement@mcepe.gov.dz, a souligné le département ministériel de Kamel Rezig, qui rappelle que toute autre forme d'envoi, notamment par courrier postal ou via une autre adresse e-mail, ne sera pas acceptée.

Une fois réceptionné, le tableau sera traité par les services du ministère du Commerce extérieur et transmis à l'opérateur dans un délai maximal de sept jours. Ce dernier pourra alors procéder au lancement de ses opérations d'importation dès réception du document validé, a-t-on indiqué.

D'aucuns estiment que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par les autorités visant l'encadrement des opérations d'importation.

CE N'EST «NI UNE CONTRAINTE NI UN BLOCAGE»

Des organisations patronales ont réagi à ces nouvelles modalités fixées pour les opérations d'importation. Si le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) s'est contenté d'informer et d'expliquer aux opérateurs les nouvelles dispositions relatives à la soumission du programme prévisionnel d'importation, d'autres ont rassuré les opérateurs, affirmant que cette disposition n'entrave en aucun cas les importations.

C'est le cas du Club des entrepreneurs et industriels (CEI) qui, dans un communiqué, a informé les adhérents et opérateurs économiques que cette mesure ne constitue en aucun cas une mesure qui va «bloquer les opérations d'importation».

«Suite à la correspondance émise par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers à l'attention des directeurs généraux des banques, relative au suivi des opérations d'importation, nous tenons à vous affirmer qu'il n'y a aucune raison de paniquer», a indiqué le CEI. «Il ne s'agit pas d'une nouvelle contrainte, ni d'un blocage sur les opérations d'importation», a rassuré le Club des entrepreneurs et industriels, expliquant que «ce qui est exigé dans le cadre de la domiciliation bancaire, c'est uniquement la présentation du document du "Programme prévisionnel d'importation pour le second semestre 2025", visé par les services du ministère du Commerce». Le CEI a ajouté que «seul l'accusé de réception de ce programme prévisionnel est requis».

Lilia A.A.

SURTAXES AMÉRICAINES SUR LES PRODUITS ALGÉRIENS

Entrée en vigueur le 1er août

ANNONCÉES au mois d'avril dernier, les surtaxes imposées par le président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, sur les produits algériens, tout comme celles appliquées sur les produits d'autres pays, devraient être mises en application à compter du 1er août prochain.

C'est ce qui ressort de la lettre adressée par Donald Trump au président algérien, Abdelmadjid Tebboune. «A partir du 1er août 2025, nous appliquerons un droit de douane de seulement 30 % sur tous les produits algériens expédiés vers les Etats-Unis, indépendamment des tarifs sectoriels», est-il mentionné dans cette lettre mise en ligne mercredi dernier.

«C'est pour moi un grand honneur de vous adresser cette lettre, car elle témoigne de la solidité et de l'engagement de notre relation commerciale, ainsi que du fait que les Etats-Unis d'Amérique ont accepté de continuer à travailler avec l'Algérie, malgré un important déficit commercial avec votre grand pays», a affirmé le président américain, qui a néanmoins mis en avant la décision «d'aller de l'avant (…) dans le cadre d'un commerce plus équilibré et équitable».

Invitant l'Algérie «à participer à l'économie extraordinaire des Etats-Unis, le premier marché au monde, et de loin», Donald Trump a fait savoir que les surtaxes sont venues suite à «ces déficits commerciaux chroniques et persistants, causés par les politiques tarifaires et non tarifaires ainsi que les barrières commerciales de l'Algérie».

Les Etats-Unis estiment que ce taux de 30 % «est bien inférieur à ce qui serait nécessaire pour éliminer le déséquilibre commercial» constaté avec l'Algérie. Expliquant que les nouveaux tarifs douaniers «sont nécessaires pour corriger les nombreuses années de politiques tarifaires et non tarifaires de l'Algérie, ainsi que les barrières commerciales qui ont entraîné ces déficits commerciaux intenables pour les Etats-Unis», le président américain a ajouté que cette mesure pourrait être revue. «Ces droits de douane pourront être révisés à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des relations» en matière de commerce extérieur entre les deux pays.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis ont atteint 3,5 milliards de dollars en 2024, selon les données du Fonds monétaire international. L'Algérie a exporté vers les Etats-Unis pour un montant de 2,5 milliards de dollars, comprenant essentiellement des hydrocarbures, des produits pétroliers raffinés ou bruts, des engrais azotés. D'autres produits hors hydrocarbures et leurs dérivés, représentant des montants modestes, comme les produits sidérurgiques, le ciment ou encore des produits agricoles, ont également été exportés. Les expéditions des produits américains vers l'Algérie ont représenté un montant d'un milliard de dollars.

L'application de ces surtaxes ne devrait pas avoir d'impact sur l'économie algérienne, selon le professeur d'économie et de commerce Brahim Guendouzi, qui a écarté, dans une déclaration au Jeune Indépendant, des «retombées fondamentales» sur l'économie algérienne compte tenu du volume des exportations du pays vers le marché américain. Le montant des exportations algériennes vers les Etats-Unis n'est pas très élevé. L'impact sera cependant ressenti dans le cas où le marché pétrolier réagit à ces nouveaux tarifs douaniers.

Hamid B.



CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE À BÉJAÏA

Près de 40 000 quintaux déjà collectés

LANCÉ au début du mois de juin dernier, la campagne de moisson-battage de la saison en cours a atteint sa vitesse de croisière. Plus de la moitié de la superficie totale emblavée a été collectée. Khaled Laïd, responsable à la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Béjaïa, a indiqué, sur la radio locale, que «la campagne de moisson-battage a atteint les 50% de la superficie emblavée à l'échelle de la wilaya qui est de 5036 ha». En effet, 2500 ha ont déjà été parcourus par les 46 moissonneuses-batteuses mobilisées à l'occasion. La campagne devrait-être bouclée d'ici à la fin du mois en cours si toutes les conditions sont réunies.

Les prévisions liées à la production sont placées cette année par la DSA à la barre d'au moins 80 000 quintaux, rappelle-t-on. Cependant, il faut attendre quelques jours pour savoir si cet objectif sera atteint, car le rendement obtenu pour le moment, surtout dans la haute vallée de la Soummam (Tazmalt, Akbou, Seddouk,…), est tout juste moyen. Contrairement à cette région, à Amizour il est beaucoup plus important. Des céréaliculteurs de la haute vallée de la Soummam estiment que «le rendement est modeste cette année pour ne pas dire faible». Il est de 25 quintaux à l'hectare chez certains agriculteurs et beaucoup moins pour d'autres en raison du manque de moyens d'irrigation d'appoints et en raison de la sécheresse ou du manque de pluviométrie durant les quatre premiers mois de l'année en cours, surtout les mois de mars et avril derniers, période de remplissage des graines. Même à l'est de la wilaya notamment, à Kherrata, Darguina entre autres, le rendement est en dessous de la moyenne comme cela était connu dans la région par le passé. Il est de 17q /ha. La campagne dans l'est de la wilaya a, également, dépassé les 50%. Plus de 12 035 quintaux de céréales, entre blé dur, orge et blé tendre, ont été collectés. Toutefois, la production pourrait être plus importante que l'année dernière grâce à l'engagement des céréaliculteurs et des différents acteurs ayant soutenu la filière et se sont inscrits dans l'effort collectif et la politique agricole nationale visant à renforcer le dispositif de mis en marche pour garantir la sécurité alimentaire, dont les diverses mesures d'encouragement prises par l'État en faveur des producteurs. Pour rappel, la wilaya de Béjaïa dispose des quatre lieux de stockage. Elle a bénéficié dans ce cadre d'un projet de silo de stockage d'une capacité d'un million de quintaux et d'un centre de stockage de proximité des céréales d'une capacité de 50 000 quintaux en voie de livraison. Ces deux projets ont été implantés dans la zone d'activité de Mellakou dans la commune de Seddouk sur une superficie d'environ 10 hectares.

N. Bensalem

L'ALGÉRIE MISE SUR LA TECHNOLOGIE POUR RACONTER SON HISTOIRE

Les moudjahidine entrent en ligne

À L'OCCASION du 63e anniversaire de l'indépendance, le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a levé, mercredi dernier, le voile sur deux projets innovants alliant technologie, histoire et pédagogie. Sous la houlette du ministre Laïd Rebiga, cette initiative marque un tournant dans la stratégie de numérisation de la mémoire nationale, avec comme ambition de rapprocher les jeunes générations de l'héritage révolutionnaire, et ce à travers des outils interactifs et modernes.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné que ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale visant à soutenir les start-up engagées dans la valorisation de la mémoire nationale. Il a également rappelé l'importance de recourir aux outils numériques, aux technologies de pointe et à l'intelligence artificielle (IA) pour assurer la transmission du message historique aux jeunes générations.

Selon un exposé présenté directement sur les lieux par le directeur du bureau d'études spécialisé dans la digitalisation des sites, Abdellatif Kermiche, l'histoire de la guerre de libération se vit désormais autrement. Grâce au projet Géo-Héritage, le ministère des Moudjahidine propose une immersion numérique inédite dans les hauts lieux de la mémoire algérienne, de 1830 à 1962.

Portail novateur et interactif, Géo-Héritage recense déjà plus de 4 500 sites historiques, musées du Moudjahid de toutes les wilayas, champs de bataille, maisons de figures emblématiques de la Révolution, mais aussi lieux de torture et camps de regroupement. Ce chiffre est appelé à croître au fil des mises à jour du projet.

Accessible gratuitement via une interface basée sur un système d'information géographique SIG (système d'information géographique), la VR (réalité virtuelle) et la VA (réalité augmentée), la plate-forme permet aux utilisateurs, chercheurs, étudiants ou simples curieux, de naviguer virtuellement à travers les grandes étapes de la lutte pour l'indépendance, grâce à des visites immersives en haute définition.

Mais la surprise du jour reste sans doute le premier jeu vidéo historique made in Algeria, bientôt disponible sur PC. Dans ce jeu, le joueur, selon son directeur de production, Abdelmadjid Sadaoui, incarne un résistant algérien qui traverse différentes wilayas et qui accomplit des missions pour reconquérir l'indépendance. Un parcours semé d'embûches mais riche en enseignements.

Selon son producteur, il s'agit surtout d'un jeu vidéo « éducatif, historique et culturelle », qui vise à ancrer les valeurs de la glorieuse révolution de Novembre dans les cœurs des générations futures, de manière innovante, en adéquation avec l'esprit de l'époque et les exigences de la génération numérique. Pensé pour les jeunes et les enfants, il permet de vivre une expérience ludique et instructive destinée à transmettre les idéaux de liberté et de sacrifice des martyrs de l'indépendance.

« Les objectifs portent sur la mise en place d'une plate-forme numérique valorisant l'histoire révolutionnaire, accessible partout, à tout moment et pour tous. Le jeu vidéo, quant à lui, vise à éveiller chez les jeunes une conscience historique à travers une approche ludique, les protégeant des influences néfastes et assurant la transmission des valeurs et de la mémoire de leurs aïeux », a expliqué Laïd Rebiga.

Selon le ministre, ces deux projets ont vu le jour grâce aux talents de jeunes Algériens. Leur contenu a été conçu par des experts, notamment des enseignants et des historiens chevronnés, tandis que la partie technique liée à leur mise en ligne a été prise en charge par des jeunes maîtrisant les technologies de pointe.

Enfin, ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie nationale de digitalisation du patrimoine, et ce afin de faciliter l'accès à l'histoire et encourager une appropriation moderne de l'héritage national. Une preuve que l'histoire peut, elle aussi, entrer de plain-pied dans l'ère numérique.

Aouir Khalil

SEPT MORTS PAR NOYADE EN 24 HEURES

La Protection civile tire la sonnette d'alarme

Si la saison estivale est synonyme de repos et de vacances, elle est aussi, malheureusement, celle où le nombre de décès par noyade atteint des proportions alarmantes, que ce soit au niveau des barrages, des plans d'eau ou encore des plages. Le dernier bilan établi par la Direction générale de la Protection civile fait état de 7 personnes décédées par noyade en une seule journée, avec 802 interventions et 580 personnes secourues. Des chiffres alarmants, qui témoignent à la fois du rôle crucial des secouristes et de la négligence de nombreux estivants.

La situation demeure préoccupante, alors que les fortes chaleurs poussent de plus en plus de citoyens à se rendre dans les zones de baignade, souvent sans respect des règles de sécurité. Les vagues de chaleur, qui frappent le pays depuis plusieurs jours, ont entraîné un afflux massif sur les plages, avec pour conséquence une surcharge des zones côtières et une hausse des incidents. La quasi-totalité du littoral est submergée, compliquant le travail des équipes de secours. Pour ceux qui vivent loin de la mer, notamment dans l'intérieur du pays, les adolescents et enfants se tournent vers des plans d'eau non sécurisés, tels que barrages, oueds et mares, au péril de leur vie.



L'hécatombe sur nos plages.

Il convient de noter que la Protection civile a enregistré un nombre de 59 décès par noyade durant le seul mois de juin 2025 dans plusieurs wilayas du pays. Un nombre qui risque de se retrouver avec le double, voire le triple du nombre actuel de victimes d'ici à la fin août ou début septembre, si des mesures énergiques ne sont pas prises à temps.

Sur la bande côtière qui compte 14 wilayas, 40 personnes ont perdu la vie, dont 18 dans des plages interdites à la baignade et 22 sur des plages surveillées, parmi lesquelles 12 cas survenus en dehors des horaires de surveillance.

Les wilayas de Mostaganem (11 victimes), Oran (6), Béjaïa et Annaba (5 chacune) figurent parmi les zones les plus touchées. Par ailleurs, 19 noyades ont été recensées dans des réserves d'eau, notamment dans des mares (11 cas). Ces chiffres marquent une hausse de 3,4% des noyades en mer et de 9,2% dans les eaux intérieures par rapport à juin 2024.

Dans la même période, la Protection civile a effectué 9 990 interventions sur les plages surveillées, permettant de sauver 6 465 personnes d'une noyade certaine, traiter 2 781 cas sur place et évacuer 658 personnes vers les hôpitaux. Les wilayas les plus sollicitées ont été Boumerdès (1 577 interventions), Aïn Témouchent (1 519) et Béjaïa (1 413).

Face à ces chiffres préoccupants, les autorités réitèrent leur appel à la vigilance, au respect des zones surveillées, et à la surveillance constante des enfants. Les secouristes rappellent que le danger est réel même dans les eaux peu profondes, et que chaque imprudence peut coûter la vie. « Une seconde d'inattention peut suffire pour provoquer un drame », préviennent les éléments de la Protection civile, qui poursuivra ses efforts de prévention et de sensibilisation tout au long de l'été, mais insiste sur le fait que la sécurité commence par des gestes simples et responsables.

Lynda louifi

TLEMCEN

Bientôt un centre hospitalier régional de référence

EN VISITE à Tlemcen, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a annoncé une série de projets structurants destinés à faire de la wilaya un centre médical de référence dans l'Ouest algérien. Dix établissements de santé sont en cours de réalisation, dont un CHU de 500 lits et un hôpital d'oncologie pédiatrique. C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué du ministère.

Parmi les dix projets phares, selon le ministre, figurent un centre hospitalo-universitaire de 500 lits, un hôpital spécialisé en oncologie pédiatrique de 200 lits ainsi qu'un établissement de 60 lits à Sidi Djilali. Des investissements stratégiques qui permettraient de désengorger les hôpitaux des wilayas voisines et de garantir une meilleure prise en charge des patients des régions frontalières.

« Tlemcen a vu l'inscription de dix projets de structures sanitaires importantes […] en plus d'autres projets qui permettront une prise en charge des patients venant de différentes wilayas du pays, notamment de l'Ouest et du Sud-Ouest », a-t-il précisé. Le ministre a souligné l'importance des chantiers en cours à Marsa Ben M'hidi, Maghnia et Sidi Djilali, qui contribueront à positionner Tlemcen comme un hub de soins majeur dans l'ouest et le sud-ouest du pays. « Une fois finalisés, notamment dans les zones frontalières comme Marsa Ben M'hidi, Maghnia et Sidi Djilali, ces projets permettront à Tlemcen de devenir un véritable pôle sanitaire régional d'excellence », a affirmé le ministre. Sa tournée a également été marquée par l'inauguration du service de médecine légale au CHU Tidjani-Damerdji, la visite du chantier du futur service des urgences de Maghnia (livraison prévue en décembre), ainsi que l'ouverture de la polyclinique Chahid Bouchenafa-Boumediene à Chetouane. Enfin, une cérémonie de distinction des meilleurs diplômés paramédicaux est venue saluer le rôle prépondérant de la formation dans cette dynamique d'amélioration continue du système de santé, mettant en exergue l'engagement du secteur dans la valorisation des compétences locales.

Aouir Khalil

UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU

Plus de 10 000 places pour les nouveaux bacheliers

EN ATTENDANT l'annonce officielle des résultats du baccalauréat, prévue pour le 20 juillet, l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a d'ores et déjà prévu 10 758 places pédagogiques destinées aux nouveaux bacheliers pour la rentrée universitaire 2025-2026. Dans le détail, 9 915 places sont réparties entre les différentes spécialités enseignées à l'UMMTO, tandis que 843 places supplémentaires seront affectées à l'annexe de l'École normale supérieure (ENS) de Bouzaréah, qui ouvrira ses portes cette année sur le campus universitaire de Tamda. Ce dernier, qui bénéficie de 2 000 places attribuées par le ministère de l'Éducation nationale, accueillera ainsi cette nouvelle antenne de l'ENS. Selon les précisions fournies, toutes les disciplines enseignées dans les trois paliers de l'éducation nationale (primaire, moyen et secondaire) seront dispensées dans cette annexe, à l'exception des mathématiques et des techniques mathématiques.

Interrogé à ce sujet, le vice-recteur chargé de la pédagogie, Farid Asma, a assuré que « la prochaine rentrée universitaire se déroulera dans d'excellentes conditions, à l'image de celle de l'année écoulée ». Il a ajouté : « Avec les promotions sortantes de l'UMMTO et les nouvelles infrastructures pédagogiques réceptionnées, nous pouvons affirmer que nous aborderons la rentrée en toute sérénité, comme ce fut le cas en 2024. »

Par ailleurs, en ce qui concerne l'examen du baccalauréat dans la wilaya de Tizi Ouzou, 17 448 copies sont actuellement en cours de correction. Bien que 19 614 candidats ont été initialement inscrits pour les épreuves, 2 166 d'entre eux ne se sont finalement pas présentés le jour de l'examen.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ARABIE SAOUDITE

Feu vert aux étrangers pour investir dans l'immobilier, même à La Mecque

L'Arabie saoudite autorise les étrangers à acheter des biens immobiliers dès janvier 2026, y compris à La Mecque et à Médine, pour dynamiser son marché. Cette réforme s'inscrit dans la Vision 2030, avec des visas touristiques, l'assouplissement de la kafala et des zones économiques.

Elle vise notamment à concurrencer Dubaï. Le Conseil des ministres saoudien, présidé par le prince héritier Mohammed ben Salmane, a approuvé une réforme majeure autorisant les non-Saoudiens à acquérir des biens immobiliers à partir de janvier 2026. Cette loi, visant Riyad, Djeddah, Dammam et, de manière historique, les villes saintes de La Mecque et de Médine, s'inscrit dans le cadre de la Vision 2030, un plan ambitieux pour diversifier l'économie saoudienne et réduire sa dépendance au pétrole. Les étrangers pourront posséder des propriétés résidentielles, commerciales et agricoles, sous certaines conditions, pour stimuler le marché immobilier, marqué par une flambée des prix (hausse de 45 % en deux ans) et une chute des transactions (34 % à Riyad, 16 % à Djeddah entre 2021 et 2022). Cette mesure répond à un déficit de logements, avec un objectif de 1,3 million de nouvelles unités d'ici 2030, notamment dans les mégaprojets comme Neom et Qiddiya. Visas, zones, investisseurs Cette réforme s'accompagne d'autres initiatives d'ouverture. Depuis 2019, l'Arabie saoudite a lancé des visas touristiques multi-entrées, attirant des visiteurs internationaux, bien que des restrictions aient été imposées en 2025 pour le Hajj, limitant l'accès à La Mecque aux résidents ou travailleurs munis de permis. En 2020, l'assouplissement du système kafala a facilité la mobilité des 10 millions de travailleurs étrangers, abolissant l'obligation d'autorisation de l'employeur pour changer d'emploi ou quitter le pays. En 2024, des zones économiques spéciales, avec des incitations fiscales, ont été créées pour attirer les entreprises étrangères, tandis que des visas de résidence « premium » offrent des privilèges aux investisseurs et professionnels. Concurrencer Dubaï Ces mesures visent à concurrencer Dubaï, où les étrangers détiennent 146 milliards de dollars en biens immobiliers, et à renforcer l'attractivité économique du royaume. Cependant, des défis persistent, comme l'opacité judiciaire et la hausse des exécutions d'étrangers (101 en 2025, principalement pour trafic de drogue), critiquées par Amnesty International. Malgré ces tensions, l'Arabie saoudite poursuit sa transformation, avec une croissance des activités non pétrolières et des investissements étrangers en hausse (19,3 milliards de dollars en 2023). **R. I.**



RUSSIE

Trump serait prêt à soutenir de nouvelles sanctions

APRÈS des mois de refus, Donald Trump se dit désormais ouvert à l'adoption de nouvelles sanctions contre la Russie. Cette volte-face s'explique par sa frustration croissante envers Moscou et la pression constante des Européens. Toutefois, il ne donnera son feu vert qu'à condition d'avoir un contrôle sur l'application et la levée de ces sanctions. Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, Donald Trump avait évité toute mesure sévère contre la Russie, préférant miser sur la négociation. Pourtant, un tournant s'est opéré ces derniers jours : Donald Trump « envisage très sérieusement » de soutenir un projet de loi imposant de nouvelles sanctions économiques contre Moscou. Il s'agit d'un texte bipartisan présenté au Sénat américain par Lindsey Graham et Richard Blumenthal, et soutenu par plus de 80 sénateurs. Ce projet, qualifié par CNN de « massif », prévoit l'instauration de droits de douane allant jusqu'à 500 % sur les produits importés depuis les pays qui achètent du pétrole, du gaz ou de l'uranium russes, notamment la Chine, l'Inde ou encore certains États européens. L'objectif affiché par les auteurs du texte est d'attaquer les revenus énergétiques russes, afin de pousser Moscou à la table des négociations sur l'Ukraine. Un soutien conditionnel de la Maison Blanche Cependant, la position de Trump reste nuancée. Comme le rapporte Politico, le président américain conditionne son soutien à l'ajout de clauses lui garantissant une flexibilité totale. Il veut être le seul à décider du moment et de la forme de la mise en œuvre des sanctions, sans interférence du Congrès. Il a déclaré : « Ils [le Congrès] passent la loi, mais tout dépend de moi. » Ce point est crucial pour Donald Trump, qui entend conserver un levier de négociation avec la Russie. Pour Washington, il s'agit autant d'une posture stratégique que d'un calcul politique. Comme l'explique Marco Rubio, le président a besoin de cette liberté d'action « pour conserver un pouvoir maximal lors de ses discussions avec le président russe ». En Europe, plusieurs dirigeants, dont le chancelier allemand Friedrich Merz, ont tenté de flatter Trump pour le convaincre de prendre une position plus ferme contre Moscou. Selon The New York Times, Merz a même comparé l'effet potentiel de ces sanctions à celui des frappes américaines contre le programme nucléaire iranien, soulignant qu'il s'agissait là « d'une bombe économique ». Réactions prudentes et réalités russes Malgré le durcissement apparent de la ligne américaine, de nombreux analystes restent sceptiques. Certains experts considèrent la plupart des mesures proposées comme « irréalistes » et estiment qu'elles « ne seront probablement jamais mises en œuvre ». Le politologue russe Konstantin Blokhine souligne que « si les sanctions sont adoptées, elles contrecarreront la stratégie initiale de Trump, qui voulait affaiblir la Chine en se rapprochant de la Russie ». En Russie, les réactions restent mesurées. Les autorités ne semblent ni surprises ni véritablement inquiètes. Le pays, sous pression occidentale depuis des années, a su adapter son économie et contourner de nombreuses restrictions. Comme le rappelle Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, « les sanctions n'ont jamais fonctionné et ont surtout nui à ceux qui les imposent ». Le projet de loi pourrait être adopté d'ici la fin juillet, selon les déclarations du sénateur John Thune relayées par Bloomberg. Mais dans les faits, tout dépendra du bon vouloir de Trump, qui conserve toutes les cartes en main. **R. I.**

GAZA

L'UNICEF condamne le bombardement d'enfants lors de distribution d'aide

L'AGENCE DES Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a condamné le bombardement par l'armée sioniste de Palestiniens, dont des enfants, au cours d'une distribution d'aides humanitaires dans la bande de Gaza, le qualifiant d»»inadmissible».

«Nous sommes consternés par la mort en martyrs de 15 Palestiniens, dont neuf enfants et quatre femmes, qui faisaient la queue pour recevoir des denrées alimentaires pour les enfants à Deir al Balah, dans la bande de Gaza, jeudi matin. Trente autres personnes auraient été blessées, dont 19 enfants», a déclaré, vendredi, la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, dans un communiqué.

Affirmant que l'aide était fournie par Project Hope, une organisation partenaire de l'UNICEF, à des familles qui en avaient désespérément besoin, Russell a souligné que «le bombardement de familles qui tentaient d'accéder à une aide vitale est inadmissible».

«Il s'agissait de mères en quête de secours pour leurs enfants après des mois de faim et de désespoir. Parmi elles, Donia, dont le petit garçon d'un an, Mohammed, a été tué. Elle raconte qu'il lui avait adressé ses premiers mots quelques heures auparavant. Donia gît maintenant sur un lit d'hôpital, gravement blessée par l'explosion, serrant la petite chaussure de Mohammed. Aucun parent ne devrait être confronté à une telle tragédie» a-t-elle déclaré. Russell a relevé que «c'est la cruelle réalité à laquelle sont confrontées de nombreuses personnes à Gaza aujourd'hui, après des mois où il y a eu manque d'aide autorisée à accéder dans la région». Réitérant, enfin, l'appel de l'UNICEF en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne, la directrice générale de l'agence onusienne a averti que «le manque d'aide signifie que les enfants sont confrontés à la faim alors que s'accroît le risque de famine».

CAN FÉMININE 2024 (TUNISIE 0 – ALGÉRIE 0)

LES ALGÉRIENNES AURAIENT MÉRITÉ MIEUX

Dans un derby nord africain âprement disputé, l'équipe nationale féminine d'Algérie a dû se contenter d'un match nul (0-0) face à la Tunisie, ce jeudi, lors de la deuxième journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2024, organisée au Maroc.

Malgré une domination nette, particulièrement en seconde période, les coéquipières de Ghoutia Karchouni n'ont pas réussi à concrétiser leurs occasions, laissant échapper deux points précieux dans la course aux quarts de finale. Sous la houlette de Farid Benstiti, les Vertes abordaient ce match avec l'ambition de confirmer leur belle entrée en lice contre le Botswana (1-0). Face à une Tunisie en quête de rachat après sa lourde défaite contre le Nigeria (3-0), les Algériennes ont rapidement imposé leur rythme. Dès les premières minutes, l'Algérie a mis en place un pressing haut sur la défense adverse pour inscrire un but tôt dans ce match, mais les Aigles de Carthage ont tenu bon. En témoigne, la performance de leur gardienne Soulaima Jebrani qui les sauve à maintes reprises dans ce match à commencer sur une frappe de Gouthia Karchouni, à la 28e minute, bien captée, signe avant-coureur d'une domination algérienne qui s'est accentuée après la pause. Au retour des vestiaires, les Algériennes ont haussé le ton. Poussées par une Inès Boulloumou omniprésente sur le terrain, les Vertes ont multiplié les incursions dans le camp tunisien, sans réussir à faire trembler les filets et ce malgré une bonne volonté des joueuses qui se sont battus jusqu'à la dernière minute de la rencontre pour tenter d'inscrire un but de délivrance. Avec quatre points en deux matches (une victoire et un nul), les Vertes prennent provisoirement la tête du groupe, le Nigéria disputera à 20h00 (heure algérienne) son deuxième match face au Botswana. L'Algérie affrontera le Nigéria, dimanche prochain à 20h00 (heure algérienne).

INÈS BELLOUMOU SUSPENDUE FACE AU NIGERIA

Privée d'Inès Belloumou pour affronter le Nigeria ce dimanche 13 juillet à Casablanca (cumul de cartons jaunes), l'Algérie devra composer sans l'un de ses piliers défensifs. Une absence de taille pour ce choc du groupe B Parfois, les mauvaises nouvelles sont attendues. Mais elles n'en restent pas moins brutales. Suspendue pour cumul de cartons jaunes, Inès Belloumou ne disputera pas le choc face au Nigeria, ce dimanche au stade Larbi Zaouli. Un coup dur pour les Vertes, qui joueront très gros dans cette Coupe d'Afrique des Nations féminine 2025 (5-26 juillet, au Maroc). Une victoire ou un nul les placerait idéalement pour viser les quarts, mais une défaite (conjuguée à une victoire large de la Tunisie face au Botswana) les contraindrait à espérer une place parmi… les meilleurs troisièmes.



La CAF ouvre une enquête et met sa crédibilité en péril



A NOUVEAU, la Confédération africaine de football (CAF) (ré)agit sous une sorte d'abattage médiatique déclenché par le Maroc pour tenter d'entraîner l'Algérie dans la boue. Dans un passé récent, l'instance fédérale a prononcé des sanctions à l'égard de l'USM Alger, , pour une affaire politico-sportive. Par la suite, le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne a donné tort à la CAF. C'est pour dire que la structure confédérale n'a pas à léser la partie algérienne une nouvelle fois. Ce jeudi, on a pu lire dans un communiqué de l'organe majeure de la balle ronde en Afrique que « la Confédération Africaine de Football (CAF) a ouvert une enquête à l'encontre de la sélection nationale féminine d'Algérie pour des faits présumés de violation des Statuts et Règlements de la CAF, dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine CAF TotalEnergies, Maroc 2024, actuellement en cours. » Au milieu d'une guerre médiatique, des publications sur les réseaux sociaux et des articles de presse souvent subjectifs et mensongers pour certains faits qui sont le fruit de l'imaginaire, l'instance continental indique qu'elle « ne fera aucun autre commentaire sur cette affaire tant que la procédure n'aura pas été menée à son terme ». Il faut noter que le Maroc voit parfois le mal partout et impute à la délégation algérienne des faits qu'elle n'a pas commis. A titre d'exemple, on notera ces accusations sans fondement concernant ces images des sièges du banc au logo supposément "timbrés" avec un scotch par les membres de la sélection Dz. Ce qui est complètement faux. Aussi, Farid Benstiti, coach des Vertes, aurait délibérément masqué le nom du Maroc pour qu'il ne soit pas visible sur son accréditation.Bref, certains "griefs" relèvent tout bonnement de la paranoïa. Malgré cela, la CAF se retrouve mêlée à ce jeu. Fort probablement sous l'impulsion de Fouzi Lekjaâ, président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et vice-président de la CAF, qui manipule allègrement certains membres en interne. Quelque part, il fait office de juge et bourreau. En tout cas, tout verdict de la CAF peut faire l'objet d'appel auprès du TAS. C'est pour dire que la Patrice Motsepe et ses collaborateurs joueront leur crédibilité et souveraineté pour le coup.

Algérie : Pas de changement au classement FIFA

Au classement mondial de la FIFA de ce mois de juillet, publié ce jeudi par l'instance internationale sur son site officiel, l'équipe d'Algérie demeure à la 36e place.Sur le plan continental, les joueurs du coach Vladimir Petkovic ont également conservé leur quatrième place africaine, devant le Nigeria (44e mondial), la Côte d'Ivoire (45e), la Tunisie (49e) et le Cameroun (51e). Ce classement est intervenu après que les Verts ont disputé deux matchs amicaux lors de la dernière fenêtre internationale de la FIFA, au mois de juin dernier. La première rencontre s'est terminée par une victoire face au Rwanda (2-0) à Constantine, avant de concéder une défaite devant la Suède (4-3), à Stockholm.
Ceci dit, il y a lieu de noter que la prochaine sortie des protégés de la sélection algérienne est prévue en septembre prochain, avec la réception du Botswana, le 5 septembre, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, avant leur déplacement pour défier la Guinée, pour le compte des qualifications du Mondial 2026.
Par ailleurs, et pour revenir au classement mondial de ce mois de juillet 2025, il faut savoir qu'en haut de ce classement, l'Argentine a conservé sa place de leader devant l'Espagne (2e) et la France (3e). L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) sont au pied du podium, alors que le Portugal a gagné une place (6e) grâce à son succès en Ligue des Nations.Enfin, il est important de noter que le prochain classement mondial masculin de la FIFA
sera publié le 18 septembre prochain, une occasion pour l'Algérie d'améliorer sa position.

OLYMPIQUE LYONNAIS

John Textor sort du silence et assassine la DNCG

Silencieux depuis l'annonce du maintien de l'OL en Ligue 1, John Textor a pris la parole. L'homme d'affaires américain en a profité pour régler quelques comptes avec la DNCG.



Mercredi soir, Michele Kang, la nouvelle présidente de l'Olympique Lyonnais, s'est présentée en conférence de presse au Groupama Stadium aux côtés de Michael Gerlinger (DG). Attendue à 19 heures, elle est même arrivée en avance. Un style qui tranche avec celui de John Textor, qui avait pour habitude de se présenter avec pas mal de retard. Dans leurs façons de s'exprimer, les deux Américains sont aussi bien différents. Si le boss de Botafogo n'hésitait pas à faire des réponses à rallonge et souvent à côté de la plaque pour noyer le poisson, Kang, elle, a été plus concise et un peu plus précise, même si elle ne pouvait pas tout dire non plus. Celle qui est née en Corée du Sud a d'ailleurs pris soin de ne jamais citer le nom de John Textor quand les journalistes lui ont posé des questions à son sujet.

Elle a toutefois fait comprendre qu'il n'aurait plus de liens avec les pensionnaires du Groupama Stadium. De son côté, John Textor n'a pas communiqué publiquement depuis l'annonce du maintien des Gones en Ligue 1. Quand le club a été rétrogradé, il avait posté un message sur ses réseaux sociaux. Cette fois-ci, rien du tout. Du moins, jusqu'à hier. En effet, l'homme de 59 ans a finalement pris la parole lors d'un entretien accordé à TalkSport. Il a notamment évoqué le limogeage sans ménagement de Renato Paiva, son ancien entraîneur à Botafogo. Il a également été question du rachat d'un club anglais. Le natif du Missouri a avoué avoir des vues sur Sheffield Wednesday.

«Ils devraient pouvoir se battre pour le titre chaque année, mais ce n'est pas le cas. Mes enfants sont de grands supporters de Palace, et je crois que mon premier match de football a eu lieu contre Stockport County (club de 4e Division). Mon premier match de Premier League était beaucoup plus ancien, ce qui m'a permis de découvrir une autre facette du football anglais. Je préfère nettement les clubs de Championship.» Textor, qui soigne son image en Angleterre avec cette sortie médiatique, en a profité pour évoquer la situation de l'OL. Un club où on ne garde pas du tout un très bon souvenir de lui ainsi que de ses méthodes assez particulières.

«Je pense que les gens doivent comprendre la DNCG. Vous n'avez jamais vu une situation dans laquelle un club se rend à une audience et dispose d'importantes liquidités, d'importants flux de trésorerie entrants. En fait, on prévoit même qu'il y aura quelques centaines de millions supplémentaires provenant de la vente de (Crystal) Palace. Comment un club comme celui-là peut-il être relégué pour des raisons de durabilité ? La même semaine, nous avons passé l'évaluation de durabilité de l'UEFA, qui est très complète et extrêmement professionnelle. La réponse est que le processus de la DNCG est très subjectif. Ce n'est pas tout noir ou tout blanc. Ils prendront littéralement vos revenus de joueurs et de transferts et diront : «eh bien, cela doit être nul.»»

Il poursuit : «nous générons 100 millions de dollars (un peu plus de 85 M€, ndlr) par an de ventes de joueurs. Or, selon leur modèle de durabilité, ils doivent se projeter dans l'avenir comme s'il n'y avait aucune vente de joueurs. Mais un contrat de 70 millions de dollars (environ 60 M€, ndlr) provenant de la vente à terme d'un actif incorporel ne leur a pas vraiment plu. Ils ont dit : «70 millions de dollars, à jeter.» Puis «100 millions de dollars de ventes de joueurs, à jeter.» Mais il y a eu une suggestion. 10 millions de dollars (8,5 M€) par mois provenant de nos flux de trésorerie multi-clubs qui proviennent de Botafogo et d'autres endroits. 130 millions de dollars (111 M€, ndlr) à l'OL au cours des 12 derniers mois, à jeter.»

Questionné sur les raisons qui ont poussé la DNCG à sanctionner l'OL, Textor a été clair : « je pense que je suis en grande partie le problème. J'essaie d'être un agent de changement. Je pense que la gouvernance en France ne fonctionne pas. Nous essayons de mettre en place un modèle de Premier League dans lequel chaque club dispose d'un droit de vote. Cela n'avait jamais été fait de cette façon auparavant. La Ligue est constamment accusée de corruption. Il y a eu une plainte contre le président. La Fédération française de football tente de prendre le contrôle, ce qui est une grave erreur. Et je me présente devant plusieurs commissions et je dis que je remets littéralement en question l'existence de la DNCG et son bien-fondé.»

Il continue : « donc, si je parle d'un nouveau modèle, d'un modèle réformiste où il n'y aurait pas de DNCG mais des règles claires et nettes comme en Premier League, je ne suis probablement pas la personne la mieux placée pour aller demander le soutien de cette même DNCG. Donc oui, le problème, c'est moi. J'étais un perturbateur, un réformateur. Oui, le chapeau de cowboy était drôle, mais pas pour eux. Nasser (Al-Khelaïfi) l'aimait et le trouvait drôle. On s'entend très bien. Mais non, je ne m'intègre pas très bien dans le modèle de gouvernance français.» John Textor a donc bien vidé son sac et taclé la DNCG, qu'il ne porte visiblement pas dans son cœur.

AS MONACO

Les premiers pas de Paul Pogba font déjà l'unanimité

LE 29 JUIN dernier, Paul Pogba est officiellement devenu un joueur de l'AS Monaco. Un club où l'international tricolore souhaite se relancer après des mois compliqués et de nombreuses épreuves. Sur le Rocher, le milieu de 32 ans est comme un poisson dans l'eau, lui qui fait déjà l'unanimité.

La Pogbamania. Depuis le 29 juin dernier et même dès les premières rumeurs à son sujet dans la Principauté, Paul Pogba fait vibrer tous les amoureux de l'AS Monaco. Et ils ne sont pas les seuls. La venue du champion du monde 2018 sur le Rocher est un véritable événement qui passionne aussi les supporters de l'équipe de France, mais également ceux qui aiment le ballon rond ainsi que la presse. Lors de sa présentation à la presse la semaine dernière, ils étaient d'ailleurs plus d'une cinquantaine de journalistes venus de France, d'Italie mais aussi d'Angleterre. Deux pays où la Pioche a connu des succès, sous les maillots de Manchester United et de la Juventus. Il y a aussi vécu des moments compliqués, notamment en 2023 lorsqu'il a été suspendu 4 ans à la suite d'un contrôle antidopage positif. Une sanction qui a finalement été ramenée à 18 mois.

Autorisé à rejouer au football depuis le 11 mars, le champion du monde 2018 a pris le temps de la réflexion, alors qu'il croulait sous les offres. Et c'est finalement celle de Monaco qui l'a convaincu. «Je suis d'abord très heureux de pouvoir reporter un maillot de football. Avec l'AS Monaco, c'est un plaisir et un honneur de faire partie de cette liste de grands joueurs passés par l'AS Monaco.

C'est la première étape, sentir les terrains de football. Juste de reprendre. Et après, revenir en forme le mieux possible pour aider l'équipe, le mieux que je peux. Être tout seul pendant deux ans, ce n'est pas pareil qu'être avec un groupe. Je suis déterminé, je suis impatient d'être avec eux», avait avoué le natif de Lagny-sur-Marne, qui en avait également dit plus sur son état de forme. Ce qui est l'une des interrogations après sa signature puisque son dernier match officiel remonte au 3 septembre 2023, soit 22 mois.

Mais la Pioche, qui a continué à s'entretenir physiquement durant ses mois d'inactivité, s'est montrée claire : «mentalement et physiquement, je suis bien. Aujourd'hui, j'ai vu qu'à Monaco il y avait une structure très bonne de personnes qui vont m'aider à revenir au haut niveau. Mentalement, je suis une personne déterminée à revenir. Reprendre le plaisir que j'avais perdu. Revenir, avec le temps et la patience, à mon meilleur niveau. (…) J'ai envie de revenir sur les terrains, après il ne faut pas que je sois trop pressé. On va prendre le temps qu'il faudra pour être au top de ma forme et pour aider l'équipe. Je n'aiderai pas l'équipe en étant à 50%. Je vais écouter le club, si ça ne tenait qu'à moi, je serai demain sur le terrain (rires). J'ai envie de sentir cette pelouse, les terrains, les ballons.

Ça prendra le temps qu'il faudra. Monaco m'a fait un programme XXL pour moi. C'est mon corps qui va me dire. Mon mental et mon physique ont pris un coup. Reprendre le niveau pro c'est intense. Quand mon corps me le dira, je serai de retour sur les terrains.»

Thiago Scuro (DG) en avait également parlé aux médias. « Il faut être réaliste et honnête. On s'attend à un processus de trois mois pour être capable de le réathlétiser. Quand on le voit à la télé, le sport de haut niveau peut sembler facile, mais il faut se rendre compte de l'intensité demandée. Et Monaco est l'une des équipes en Ligue 1 et en Europe les plus intenses en termes de jeu. Donc nos joueurs doivent être très en forme pour être sur le terrain. Mais c'est notre job de lui apporter des outils pour cela.» PP poursuit donc comme prévu son programme de réathlétisation depuis un peu plus d'une dizaine de jours nous a-t-on fait savoir. Peu avare en efforts, le Français découvre son nouvel environnement et prend ses marques avec humilité. Il s'est d'ailleurs très bien intégré à l'équipe, au groupe et au club, avec le caractère qu'on lui connaît selon nos informations.

Réputé pour être sociable, jovial et marrant, Pogba l'est toujours autant, lui qui apprécie de retrouver la vie de groupe et le quotidien dans un club après avoir été seul durant des mois.

Très professionnel, il a par exemple participé aux opérations marketing pour le lancement de la nouvelle chaîne de la Ligue 1 (Ligue 1+). Bref, tout semble plutôt bien se passer pour le moment pour le milieu de terrain, qui y va pas après pas et qui est déjà en train de conquérir tout le monde sans même avoir encore joué. L'engouement est là. Sur les réseaux sociaux du club princier, les vidéos sur Pogba et Ansu Fati, prêté par le Barça, totalisent aujourd'hui plus de 380 millions de vues. En ce qui concerne les nouveaux maillots, plus de la moitié des tuniques pré-commandées étaient au nom de Pogba. Monaco comme son sponsor, Mizuno, peuvent déjà se frotter les mains. L'effet Paul Pogba se fait déjà sentir à l'ASM.

UNIVERSITÉ DE MASCARA

Les mémoires s'ouvrent à l'innovation et à l'entrepreneuriat

PAS MOINS de 90 mémoires de fin d'études ont été soutenus à l'Université Mustapha Stambouli de Mascara au titre de l'année universitaire 2024-2025, dans le cadre de projets de micro-entreprises et de startups, a indiqué, mercredi, Younes Mechaâl, chargé de la gestion de cet établissement de l'enseignement supérieur.
Lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, M. Mechaâl a souligné que ces soutenances ont eu lieu, durant le mois de juin dernier, conformément à l'arrêté ministériel 1275, modifié par l'arrêté 008, relatif aux mémoires orientés vers la création d'entreprises innovantes ou de micro-entreprises.
Les étudiants concernés sont inscrits en master dans les facultés des Sciences de la nature et de la vie, Sciences et technologies, Sciences exactes, Sciences économiques et commerciales et sciences de gestion.
Ils ont également bénéficié d'une formation en entrepreneuriat, dispensée par des enseignants spécialisés du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université, en collaboration avec des cadres de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).
Cela vise à renforcer les compétences nécessaires à la concrétisation de leurs projets.
Par ailleurs, M. Mechaâl a annoncé que l'université prévoit, pour l'année universitaire 2025-2026, de signer plusieurs accords de coopération pédagogique avec d'autres universités algériennes, en vue de renforcer les capacités d'encadrement spécialisé.
A noter que la cérémonie de clôture de l'année universitaire, présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, a été marquée par la distinction de 16 étudiants classés premiers dans différentes filières, ainsi que deux porteurs de projets innovants, et plusieurs étudiants ayant brillé dans des compétitions sportives universitaires, durant l'année écoulée, à l'Université de Mascara.

R. R.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Une année de consécration pour plus de 6 800 diplômés

Près de 6.825 étudiants décrocheront leur diplôme de licence et de master à l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed, au titre de l'année universitaire 2024-2025, 'est ce qu'a annoncé, mercredi, Ahmed Châalal, Recteur de l'établissement.



Ces diplômés se répartissent comme suit : 4.320 étudiants en licence et 2.505 en master, ayant déjà été diplômés ou le seront dans les semaines à venir, a précisé M. Chaâlal, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, en présence des autorités locales, de la communauté universitaire et des étudiants majors de leurs promotions.
Par ailleurs, 207 étudiants se sont inscrits, cette année, en 3e cycle (doctorat), portant à 1.052 le nombre total de doctorants inscrits à l'université, indique-t-on.
L'Université d'Oran 2 compte au total 25.604 étudiants inscrits pour l'année universitaire 2024-2025, tous cycles et spécialités confondus, dont 154 étudiants internationaux issus de 18 pays africains et sept pays arabes.
En matière d'encadrement, 6 enseignants ont été promus au grade de professeur émérite, 41 maîtres de conférences au rang de professeur d'enseignement supérieur, et 55 maîtres-assistants B au grade de maître de conférences A, outre le recrutement, cette année, de 39 nouveaux enseignants, souligne-t-on de même source.
Sur le plan pédagogique, l'université a lancé, depuis deux ans, l'enseignement en langue anglaise et a accompli des progrès notables dans ce domaine, selon M. Chaâlal , relevant que « pas moins de 135 matières sont actuellement dispensées en anglais ».
Concernant le label «Etudiez en Algérie» lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Châalal a annoncé que l'Université d'Oran 2 ouvrira ses portes aux étudiants étrangers, dès la prochaine rentrée universitaire, via une inscription directe, moyennant uniquement le paiement des frais d'inscription. A ce jour, 13 demandes d'inscription ont été reçues, émanant d'étudiants de 9 pays dans des filières telles que les langues, la psychologie, les relations internationales, entre autres.
En matière de partenariat et de conventions nationales et internationales, neuf accords ont été conclus avec diverses institutions nationales, dont le Haut Conseil islamique, le Croissant Rouge algérien, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi qu'avec des universités espagnoles, italiennes, russes, tunisiennes et de la République arabe sahraouie démocratique.
Dans le adre de l'accord signé avec les universités italiennes, notamment l'université de Pérouse, un département de langue italienne sera ouvert à la rentrée universitaire prochaine au sein de la faculté des langues étrangères de l'université, a-t-il précisé.
Concernant l'innovation, l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275 relatif aux labels « Un diplôme, une Startup » et « Un diplôme, un projet innovant », l'année universitaire 2024-2025 a vu l'enregistrement de 85 projets économiques impliquant plus de 131 étudiants de différentes spécialités, dont 64 projets de startups, 9 projets de brevets d'invention et 13 micro-entreprises.
Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à plusieurs étudiants brillants en licence et master, ainsi qu'aux enseignants promus, aux porteurs de projets innovants, aux lauréats du label « Projet innovant » et du label « Startup », ainsi qu'aux étudiants ayant remporté des distinctions dans diverses compétitions sportives et culturelles universitaires, a indiqué la même source.

R. R.

PROMOTION DE LA CULTURE DU MAÏS EN GRAIN À GHARDAIA

Journée de sensibilisation pour l'autonomie alimentaire

UNE JOURNÉE technique de sensibilisation à la promotion et l'encouragement de la culture du maïs en grain a été organisée à Ghardaïa. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, la direction des services agricoles (DSA). Organisée dans le cadre d'une stratégie mise en place par le ministère de l'Agriculture, en vue d'encourager et d'intensifier la culture du maïs en grain et permettre l'essor en Algérie des filières lait et viandes (rouge et blanche), cette rencontre technique vise à inciter les agriculteurs de la région à adhérer à cette stratégie et valoriser la filière maïsiculture, a indiqué le chargé de communication à la DSA, Belhadj Tirichine.
Un intérêt grandissant pour la maïsiculture est accordé par les autorités du pays pour développer une agriculture intégrée qui tend à accroitre la production, à réduire la dépendance alimentaire et à réduire la facture d'importation, a-t-il souligné.
La première expérience pilote de culture de maïs en grain a été effectuée sur une superficie de 100 hectares en 2011, avant d'être étendue dans le cadre de la politique agricole à travers l'ensemble de la région, y compris la wilaya limitrophe d'El-Meniaa, pour élargir la gamme de production de céréales.
Durant l'année 2016, les plantations de maïs dans la wilaya de Ghardaia ont atteint une superficie de 2.500 ha avec une production de près d'un million de quintaux (QX) de maïs ensilage et 8.000 QX de maïs en grain, dont seuls 6.800 QX de maïs en grain ont été enlevés par l'Office national de l'aliment de bétail (ONAB), ce qui avait alors dissuadé les céréaliers de la région de planter le maïs en grain, a expliqué à la DSA.
Cette réticence des agriculteurs était expliquée par l'absence d'un système performant de commercialisation et d'enlèvement de la production de maïs en grain avec un respect du contrat entre les contractants.
Considéré comme principal intrant dans la fabrication d'aliments de bétail et de volaille, les besoins de l'Algérie en ce produit (maïs) sont dépendants exclusivement du marché international dont les cours ne cessent d'augmenter et se répercutent sur les prix des productions animales (viandes, lait, œufs..), selon la même source. Durant cette rencontre de sensibilisation, des participants approchés par l'APS, ont demandé la création de conditions propices à un environnement favorable au développement de la filière du maïs et aliments de bétail, notamment à travers la création de silos pour engranger leur production, la disponibilité d'une semence de qualité et de haute productivité ainsi qu'un système d'enlèvement et de commercialisation de la production.
Des spécialistes ont également préconisé l'utilisation des eaux épurées des stations de lagunage de Ghardaïa, Berriane et Guerrara, pour l'irrigation des cultures du maïs destiné à l'alimentation exclusive du bétail et de la volaille.

R. R.

GÉNÉRALE DE «L'ÉPOPÉE DE BEN AYAD BENDEHIBA» À ALGER

Un héros dans l'ombre

La générale de la pièce de théâtre «L'épopée de Ben Ayad Bendehiba», mettant en lumière le parcours de ce martyr héros qui a milité dans l'ombre pour l'indépendance de l'Algérie, a été présentée mercredi soir à Alger, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.



Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Sid-Ahmed Kara sur un texte d'Abdellah El Meddah, et sur lequel a travaillé Adel Boukhabza et Brahimi Smain, met en scène le parcours militant de Benayad Bendehiba, (1923-1959) grand combattant mort en héros en 1959 sous la torture des autorités coloniales. Produit par l'Association «El Meddah pour le théâtre et les arts» de Mostaganem, le spectacle célèbre le sacrifice de ce héros ‹'discret››, qui a rejoint les rangs des premiers groupes de résistants de sa région natale, Mostaganem, contre l'occupation française.
Rendu par une trentaine de comédiens, le spectacle revisite des étapes saillantes du parcours de ce combattant qui milite très jeune au Parti du peuple algérien (PPA) et syndicaliste à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).
Impulsé par le martyr, fondateur de l'UGTA, Aissat Idir, Ben Ayad Bendehiba, met en place et dirige la section syndicale de l'UGTA des dockers de Mostaganem.
Inscrit dans le registre du théâtre «expérimental», le spectacle présente, plusieurs tableaux, en suivant un ordre chronologique des épreuves, singulières et collectives, du martyr Bendehiba, qui a vécu à des faits marquants de l'histoire de son pays, notamment les massacres du 8 mai 1945 et le déclenchement de la Guerre de libération en 1954.
Le metteur en scène a choisi de concevoir une «scène nue», dans une forme «minimaliste» qui a conforté son choix «délibéré» de se limiter à quelques éléments de décor «fonctionnels» pour illustrer une scène de torture (chaise et gégène).
Soutenu par une musique illustrative des plus «concluantes» qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations tragiques, le spectacle a été marqué par plusieurs tableaux chorégraphiques, exprimant la douleur des paysans et mettant en valeur la résilience des combattants algériens contre le colonialisme et leur détermination pour l'indépendance de l'Algérie.

R. C.

MÉDÉA

Une tente pour l'échange de livres



UNE NOUVELLE initiative dédiée à la lecture voit le jour à Médéa, à travers l'organisation d'une « tente pour l'échange de livres », permettant au public d'acquérir de nouveaux titres manquants à leur bibliothèque et de partager leur propre collection avec d'autres passionnés.
Lancée sous le slogan « Lis et échange » par la Direction de la culture et des arts de Médéa, cette manifestation se tient du 10 au 14 juillet dans l'espace Berriane, situé à proximité du siège de la wilaya. Elle s'adresse à tous les amoureux de lecture désireux de donner une seconde vie à leurs ouvrages. L'objectif principal de cette tente est d'encourager l'échange de livres entre lecteurs, de permettre à chacun de parcourir une variété d'ouvrages sans forcément devoir les acheter, tout en favorisant une pratique continue de la lecture.
Pour les organisateurs, il s'agit également de créer un espace interactif et convivial, propice au dialogue, à l'échange d'idées et d'opinions sur les livres. Un cadre pensé pour approfondir la compréhension orale et écrite des participants, tout en stimulant les échanges culturels.
Au-delà de l'aspect pratique, la tente cherche à transformer la lecture en une activité sociale, brisant l'isolement du lecteur et ravivant son enthousiasme à travers l'interaction directe avec d'autres passionnés. Ce projet se veut aussi un levier pour bâtir une communauté culturelle locale, mobilisée autour de la lecture et de l'apprentissage continu. Il vise à sensibiliser à l'importance du livre comme outil de développement personnel et social.
Cette initiative s'inscrit dans une volonté de réhabiliter le goût du livre ancien, notamment après la disparition, il y a une vingtaine d'années, du dernier bouquiniste de la capitale du Titteri. Son échoppe, souvent qualifiée de « capharnaüm des amis du livre », n'a pas résisté aux assauts des activités purement mercantiles.

Nabil B.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Le comité scientifique du Musée islamique installé

LE COMITÉ scientifique du Musée national de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazaïr, haute instance consultative chargée de veiller à la qualité du contenu du Musée, a été installé jeudi, indique un communiqué du rectorat.
La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazaïr, Moussa Ismail, et du directeur de cabinet du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Bachir Bessaoud, selon le communiqué, qui précise que «ce comité scientifique est chargé de tracer la politique culturelle du Musée et de superviser son contenu cognitif pour faire de cette structure une référence nationale dans le domaine du patrimoine islamique».
A cette occasion, le directeur du Musée, Khaled Sabeur Cherif, a souligné que, «bien plus qu'un simple espace d'exposition, cette structure constitue un centre de recherche, de documentation et de promotion du dialogue entre les cultures», ajoutant que «le comité scientifique aura la responsabilité stratégique de veiller à la qualité du contenu exposé au Musée» afin de hisser cette structure au «rang des grandes institutions muséales dans le monde».
De son côté, M. Moussa Ismail a mis en avant l'importance symbolique du Musée en tant que «joyau» au sein de Djamaâ El-Djazaïr. Pour sa part, M. Bessaoud a expliqué que l'installation de ce comité intervenait en parachèvement du cadre juridique et réglementaire du Musée, rappelant que le minaret de Djamaâ El-Djazaïr, qui abrite le Musée et le Centre de recherche, était le plus grand au monde.

R. C.

SALON NATIONAL DU LIVRE POUR ENFANTS

Les éditeurs appelés à s'inscrire

L'AGENCE algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la participation à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants, prévu du 7 au 16 août prochain à la Promenade des Sablettes à Alger, selon un communiqué de l'Agence publié jeudi.
Dans le cadre du soutien continu du ministère de la Culture et des Arts au livre et à l'enfance, l'AARC invite les maisons d'édition nationales (publiques et privées) de toutes les wilayas d'Algérie, à s'inscrire pour participer à cette deuxième édition du «Salon national du livre pour enfants», précise le communiqué.
Les maisons d'édition souhaitant participer à ce deuxième salon, doivent «consulter le règlement intérieur via la page Facebook de l'AARC pour y constituer le dossier à fournir qui devrait, ainsi comprendre, le formulaire de renseignements dûment rempli et signé, l'approbation du règlement intérieur signée et légalisée, ainsi que la liste des livres proposés à l'exposition, pour l'envoyer ensuite, au plus tard le 21 juillet en cours, à l'adresse e-mail : 2025snle@gmail.com.
La première édition du Salon national du livre pour enfants a eu lieu du 5 au 10 juin 2024 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, et a vu la participation de plus de 58 maisons d'édition algériennes.

R. C.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'Antarctique menacé à son tour par Les microplastiques issus de la pollution massive des mers par nos déchets



-*Le continent Antarctique a-t-il un drapeau officiel ?*

Les membres d'une expédition scientifique en Antarctique récoltent des échantillons qui permettront, après examens au microscope et autres analyses, de déterminer le niveau de microplastiques qu'ils contiennent. Les effets de ces particules peuvent être mortels pour les animaux et les écosystèmes.

Dans l'écosystème fragile et isolé de l'Antarctique, le chercheur colombien Paulo Tigreros plonge son filet dans les eaux glacées pour collecter de minuscules particules. Il sait que la présence de microplastiques dans l'un des coins les mieux préservés du monde est un "thermomètre" de la pollution de la planète.
Comme un tamis, le filet laisse passer l'eau et retient les petites particules solides qui flottent dans ces eaux glacées du détroit de Gerlache, couloir naturel long d'environ 160 kilomètres de long séparant l'archipel de Palmer et l'extrémité de la péninsule antarctique.

Menace mortelle

Au bout du monde, loin de l'agitation planétaire, cet endroit immaculé aurait dû être à l'abri de la dégradation environnementale qui affecte le reste de la Terre…
Les échantillons récoltés permettront, après examens au microscope et autres analyses, de déterminer le niveau de microplastiques qu'ils contiennent. La taille de ces particules – le plus souvent invisibles à l'oeil nu – faits de polymères et autres composés toxiques varie entre 5 mm jusqu'à un millième de millimètre.
Pour le biologiste marin de 51 ans et ses collègues scientifiques embarqués à bord de l'ARC Simon Bolivar, un navire militaire colombien parti vers l'Antarctique, il ne fait aucun doute que ces particules ont déjà atteint le continent blanc, où les eaux des océans Pacifique, Atlantique et Indien se rejoignent.
Conséquence de la pollution à grande échelle des eaux du globe par nos millions de tonnes de déchets, la présence de ces particules a déjà été prouvée maintes fois dans ces océans.
Ces microplastiques sont le résultat de la dégradation physique et chimique d'objets qui mettent des centaines d'années à se dégrader. Leurs impacts ne sont étudiés que depuis le début des années 2000, mais sont encore peu connus.
Pour M. Tigreros, ils sont déjà "omniprésents" dans les océans, leurs effets pouvant être mortels pour les animaux et les écosystèmes.
"Nous considérons l'Antarctique comme un continent totalement isolé" de l'activité humaine, mais "il reflète les problèmes environnementaux" de la planète, explique à l'AFP Jorge Tadeo Lozano, chercheur à l'université de Bogota, qui accompagnait cette 10e expédition scientifique de la marine colombienne.

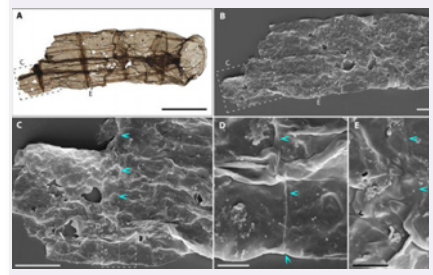
Des particules transportées par les courants, les vents… et les poissons

Des recherches menées en 2019 par l'université néo-zélandaise de Canterbury ont révélé l'existence de microplastiques dans la neige antarctique, alors que plus de 430 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, selon l'ONU.
Malgré son éloignement, l'Antarctique est très exposé aux menaces extérieures, s'alarme M. Tigreros. Les particules peuvent y être arrivées naturellement, transportées par les courants océaniques se dirigeant vers le sud.
Elles peuvent également voyager dans l'atmosphère ou dans les excréments de mammifères marins et poissons qui, à certaines périodes de l'année, migrent vers les tropiques pour revenir quelques mois plus tard.
Une pince à la main, le chercheur saisit un krill et quelques algues récupérées dans un échantillon.
Le crustacé se nourrit de ces algues microscopiques appelées phytoplancton, mais qu'il confond souvent avec les microplastiques flottant dans son environnement en raison de leur petite taille.
Ainsi contaminé, le krill est lui-même à la base de la consommation de nombreux autres animaux plus gros. Et c'est tout le reste de la chaine alimentaire qui s'en trouve affectée.
"Lorsqu'une baleine se nourrit de ce krill, le microplastique pénètre très probablement dans ses intestins", affectant son système pulmonaire, son système reproducteur et même sa capacité à nager.

Isolant thermique

La calotte glaciaire de l'Antarctique, avec ses manchots et ses phoques, souffre depuis des années de la hausse des températures mondiales.
Selon l'Agence onusienne internationale de l'énergie atomique (AIEA) des Nations unies, qui vient précisément de lancer une expédition avec l'Argentine sur ce thème, les microplastiques pourraient endommager davantage le grand continent blanc "en réduisant le reflet de la glace, en modifiant la rugosité de la surface, en stimulant l'activité microbienne" et "en agissant comme un isolant thermique".
Selon l'Organisation météorologique mondiale, la fonte des glaciers, qui renferment 90 % de l'eau douce de la planète, pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer jusqu'à 60 mètres.

Ces fossiles d'eucaryotes font (enfin) l'objet d'une étude approfondie qui repousse l'âge de la vie complexe sur Terre



IL Y A PLUS de trente ans, une équipe de scientifiques mettait au jour des échantillons de fossiles d'un nouveau genre au niveau de la formation chinoise de Chuanlinggou. Leur découverte, approfondie par d'autres experts en 2015, a donné lieu à une étude.
Voilà qui devrait passionner les amateurs de géologie. En Chine, des fossiles mis au jour en 1989 par un groupe de chercheurs ont récemment donné lieu à une étude. Leur datation remonterait à 1,6 milliard d'années, ce qui laisse croire que les organismes multicellulaires sont apparus plus tôt qu'on ne le pensait. Les experts qui ont pris part à cette étude, publiée le 24 janvier dans la revue Science Advances, ont repoussé l'origine de la vie multicellulaire de plusieurs dizaines de millions d'années, relaye Live Science, samedi 27 janvier.
Ces fossiles, qui pourraient correspondre à un ancien type d'algues, sont les plus anciens eucaryotes multicellulaires connus.
Il s'agit d'un groupe d'organismes qui se caractérisent par la présence d'un noyau. Généralement, on les associe aussi à des organites (comprendre un élément cellulaire différencié) spécialisés dans la respiration. Dans les conclusions de leur étude, les spécialistes expliquent que ces fossiles, collectés dans la formation chinoise de Chuanlinggou, remontent à plus de 1,6 milliard d'années. Autrement dit, c'est environ 70 millions d'années plus tôt que les scientifiques le pensaient auparavant.

Quand Google rêve d'IA universelle…

(Mountain View, Californie) OpenAI promet une IA générale. Google lui préfère une IA universelle. Mais à la fin, c'est un peu la même chose, et surtout, ça s'en vient peut-être plus vite qu'on le pense, car Google travaille fort en ce moment pour jeter les bases de cette prochaine génération d'intelligence artificielle quasi omnisciente.

La haute direction de Google a passé de précieuses minutes mardi matin sur la scène du Shoreline Theater de Mountain View, en Californie, à présenter les plus récentes améliorations apportées à ses différents produits, y compris Gemini. Cette espèce de fourre-tout d'intelligence artificielle (IA), à terme, espère devenir « l'assistant d'IA universel » que les gens pourront utiliser pour trouver réponse à tout.

Et même plus, puisque Gemini permet aussi de créer de toutes pièces du texte, des documents sonores et même des courts métrages, trame sonore incluse.

Bientôt, Gemini pourra en faire davantage encore. Ses agents vous aideront à réparer votre vélo ; ils feront vos emplettes et les paieront (avec votre carte de crédit, quand même) ; ils sauront que vous prenez l'avion et vous recommanderont un livre à emporter pour l'occasion. C'est ce que Google et d'autres appellent l'IA agentique.

Entre-temps, on verra le grand modèle de langage de Gemini ajouter à sa version 2.5 une variante Flash et une autre variante Pro Deep Think qui relèvent d'un cran ou deux la puissance de calcul de ses applications. Sur les bancs d'essai, Gemini 2.5 Pro Deep Think est dans certaines applications presque 50 % plus puissante que Gemini 2.5 tout court, elle-même capable de comprendre et de générer des contenus beaucoup plus complexes que le faisait Gemini 2.0.

Pour profiter pleinement de Gemini 2.5, il faudra cependant payer. Google a présenté un nouveau forfait par abonnement appelé Ultra qui coûte 249,99 $ US par mois (350 $ CAN).

Il s'ajoute à un forfait intermédiaire à 20 $ US par mois (26 $ CAN), et il comporte tous les outils d'IA les plus récents de Google, ainsi qu'un abonnement à YouTube Premium et réserve à l'utilisateur, en prime, un espace infonuagique de 30 téraoctets sur Google Drive.

RETOUR VERS LE FUTUR

Toutes ces choses que Gemini faisait déjà assez bien, elle les fera désormais mieux, promet Google, donc. Surtout quand on pourra s'équiper des fameuses lunettes de réalité mixte animées par le système Android XR dont Google parle depuis trois ans maintenant, et sur lesquelles Sundar Pichai, PDG d'Alphabet, la société mère de Google, a clos son allocution.

« Les gens s'adaptent rapidement aux possibilités qu'on leur propose, dit-il. Ils ne voient pas ça comme de l'IA ou de la technologie. Ils découvrent naturellement de nouvelles façons de faire. L'IA est une interface naturelle, près de la façon dont on agit dans la vie.

C'est l'avenir de l'informatique, et quand on mettra tout ça dans des lunettes de réalité augmentée, tout ça sera réuni sous sa forme la plus naturelle encore. J'ai hâte. »

Certains risquent d'être un peu moins optimistes. Par exemple, les cinéastes. Google lance d'un seul coup cette semaine Imagen 4, Veo 3 et Gemini Flow. Le premier est un générateur d'images statiques à partir de texte.

Le deuxième est un générateur de vidéos qui peut désormais générer les dialogues, en plus. Le troisième est une application qui prend les contenus générés par les deux premiers et les rattache bout à bout pour créer des courts métrages d'une durée de plusieurs secondes.

Tout ça à partir de quelques entrées de texte par l'utilisateur. Dans le style visuel de son choix. Dans le confort de son salon, de son bureau ou de sa chambre.

Les tiktokeurs n'auront jamais eu la vie si facile. Gemini Flow a été « produit par des créatifs, pour les créatifs », explique Josh Woodward, vice-président de Google, responsable de Gemini. « C'est une expérience tout-inclus. »

Productivité augmentée

Tout ça n'est que la pointe de l'iceberg de Gemini. On verra apparaître dans les prochains mois une version améliorée par l'IA du moteur de recherche de Google, qui automatisera différentes tâches en ligne, dont une bonne partie des transactions quand on magasine en ligne.

Dans Gmail, l'IA ira lire vos vieux messages pour imiter votre plume et rédiger des messages complets à votre place.

Gemini puisera un peu partout dans l'écosystème d'applications de Google pour apprendre à mieux vous connaître, et proposer ensuite des contenus ou des automatisations juste pour vous.

Google promet une transparence la plus complète dans la façon dont les renseignements personnels seront collectés. « L'utilisateur devra tout approuver et tout activer par lui-même », a promis Sundar Pichai.

Mais cette automatisation tous azimuts, « c'est un aperçu de ce qui est encore à venir », croit-on chez Google.

* Les frais de transport et d'hébergement pour ce reportage ont été payés par Google, qui n'a eu aucun droit de regard sur celui-ci.

Switch 2 Nintendo prévoit écouler 15 millions de consoles d'ici fin mars 2026

LE GÉANT du jeu vidéo Nintendo prévoit d'écouler 15 millions d'unités de sa nouvelle console Switch 2 sur l'exercice 2025-2026, entamé en avril, après avoir vu ses ventes et son bénéfice s'effondrer en 2024-2025 sur fond d'attentisme des joueurs lassés de la Switch originale.

Il s'apprête à commercialiser à partir du 5 juin la Switch 2, avidement attendue par les joueurs malgré un prix jugé trop élevé. Ce nouveau modèle est censé stopper l'effritement des ventes du groupe, plombé par le vieillissement de sa console vedette Switch.

Cette anticipation de ventes massives de la Switch 2 s'avère cependant très en deçà des attentes médianes des analystes sondés par Bloomberg, soit 16,8 millions d'unités.

Le président du groupe, Shuntaro Furukawa, avait affirmé courant avril que 2,2 millions de demandes de précommandes avaient été enregistrées pour le seul Japon, un chiffre alors qualifié d'« extrêmement élevé », très supérieur aux attentes du groupe tout comme au nombre de Switch 2 pouvant être livrées à la date de sortie.

L'enjeu est massif : bien que Nintendo se diversifie dans les parcs à thème et les films à succès, environ 90 % de ses revenus proviennent de l'activité liée à sa console vedette Switch.

Sortie en mars 2017 et vendue depuis à plus de 146 millions d'exemplaires (troisième console la plus vendue de tous les temps, derrière la PlayStation 2 de Sony et la Nintendo DS), cette machine hybride jouable aussi bien en déplacement que connectée à un téléviseur est devenue un immense succès.

Mais après avoir désormais soufflé ses huit bougies, elle a dépassé largement en longévité les précédentes consoles de Nintendo :

les ventes se sont essoufflées au fil des ans, la lassitude s'installant dans le public dans l'attente de sa nouvelle version.

Signe de ces difficultés : les ventes de la Switch originale ont plongé de 22 % sur l'exercice 2024-2025 achevé fin mars.

Sur l'année, Nintendo a vu son bénéfice net s'effondrer de 43,2 % à 278,8 milliards de yens (1,71 milliard d'euros), tandis que son chiffre d'affaires fondait de 30 % à 1165 milliards de yens (7,16 milliards d'euros).

BARRIÈRES DOUANIÈRES

Nintendo a dévoilé début avril les détails de la Switch 2 : comme la précédente, c'est une console hybride, mais disposant d'un écran plus grand, de manettes amovibles et d'un micro intégré.

La Switch 2 disposera de huit fois plus de mémoire que sa première version (256 Go).

« Nous pensons que la demande dépassera largement l'offre disponible », estime Atul Goyal, analyste chez Jefferies.

Et l'annonce du report du prochain jeu de la série Grand Theft Auto (GTA) de Sony à mai 2026 est également une bonne nouvelle pour Nintendo, en rendant la concurrence « moins féroce » pour les sorties de ses propres jeux, selon M. Goyal.

Parmi les jeux disponibles pour le lancement de la Switch 2, on trouvera Mario Kart World, volet d'une des séries les plus populaires du groupe, développé exclusivement pour la nouvelle console.

IA dans les ordinateurs : les Mac dominent un marché naissant, pour l'instant



Apple est en tête des livraisons grâce à ses puces de la série M. Mais le marché Windows affiche une forte croissance, et un potentiel similaire.

Selon Canalys, le dernier trimestre (T2 2024) a vu la livraison d'environ 8,8 millions de PC compatibles avec des outils d'IA en local. Les systèmes Mac d'Apple représentant 60 % de ces ventes. En outre, si l'on considère les PC Windows vendus à plus de 800 $, les livraisons de PC compatibles avec l'IA ont bondi de 7 % au premier trimestre 2024 à 14 % au deuxième trimestre 2024.
Cela signifie-t-il qu'il y a un intérêt croissant pour les PC capables de gérer ces charges de travail émergentes ? Ou bien la capacité d'IA est-elle en train de devenir une caractéristique standard ? Avant de nous pencher sur cette question, clarifions certains points.Tout d'abord, qu'est-ce qu'un « PC compatible avec l'IA » ? Canalys indique qu'un « PC compatible avec l'IA doit être un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable doté d'un chipset ou d'un bloc dédié à l'exécution de charges de travail d'IA sur l'appareil ».

Un terme de marketing ou quelque chose d'utile ?

Et de citer des outils tels que le XDNA d'AMD, le Neural Engine d'Apple, l'AI Boost d'Intel et l'Hexagon de Qualcomm comme exemples de ces chipsets dédiés.
Le point suivant, qui revient toujours dans les discussions sur le concept des PC compatibles avec l'IA, est de savoir si l'expression « compatible avec l'IA » est un terme de marketing ou quelque chose d'utile.

L'argument peut être avancé dans les deux sens :

Certains diront que les charges de travail d'IA n'ont rien de nouveau et que c'est simplement le type de charges de travail qui a changé.
D'autres diront que les charges de travail d'IA modernes vont au-delà de ce que le CPU et le GPU peuvent confortablement gérer sans faire trop de compromis. Et donc que des NPU (Neural Processing Units) dédiées sont nécessaires pour soutenir l'infra existante.
La plupart des consommateurs qui achètent un Mac ne choisissent pas un système compatible avec l'IA
Je suis assez âgé pour avoir vu l'argument « c'est de la poudre aux yeux » invoqué à de nombreuses reprises à propos des nouvelles fonctionnalités des PC.
Fabriquer et vendre des PC est une activité commerciale. Il y aura donc toujours du marketing. Toutefois, les charges de travail évoluent et des progrès doivent être réalisés.

Et les charges de travail liées à l'IA sont la dernière nouveauté.

Mais nous pouvons tirer quelques données supplémentaires du rapport Canalys qui pourraient nous éclairer sur l'intérêt des consommateurs pour les charges de travail liées à l'IA. Les Mac d'Apple représentent 60 % des 8,8 millions de livraisons de PC compatibles avec l'IA.
Depuis qu'Apple a adopté ses puces de la série M en novembre 2020 et commencé à éliminer les processeurs Intel des Mac, des moteurs neuronaux dédiés ont été intégrés en standard dans ces puces. De quoi faire des des NPU la solution par défaut. Mais lorsque la plupart des consommateurs achètent un Mac, ils ne choisissent pas un système compatible avec l'IA. Ils l'obtiennent par défaut.

Une demande accrue de PC compatibles avec l'IA ou un effet secondaire de l'intégration de NPU ?

Il n'en va pas de même pour les processeurs x86. Ici, la prise en charge de l'IA est à la traîne.
Les NPU dédiés font partie de puces telles que l'AMD Ryzen AI 300 et l'Intel Core Ultra. Mais il s'agit ici encore de puces haut de gamme. Et elles ne sont proposées que dans les systèmes haut de gamme. Qu'en est-il donc de ce bond de 7 à 14 % entre le premier et le deuxième trimestre ? S'agit-il d'une demande accrue de PC compatibles avec l'IA ou d'un effet secondaire de l'intégration de NPU dans un plus grand nombre de puces ?
Il s'agit d'un mélange des deux. L'expression « compatible avec l'IA » est clairement un mot à la mode dans ce cycle de mise à niveau. Les responsables informatiques qui cherchent à mettre à niveau leur ancien matériel vont hésiter à investir dans du matériel qui pourrait être obsolète avant l'heure si les charges de travail liées à l'IA deviennent plus courantes dans les applications grand public.

Des NPU partout

Les NPU vont également se généraliser dans les systèmes de la catégorie des plus de 800 dollars. Cela signifie que les systèmes haut de gamme vont également favoriser l'adoption des moteurs neuronaux.
N'oublions pas non plus que Microsoft fait tout autant partie du cycle de mise à jour des PC que les fabricants de matériel. Et Microsoft met en avant l'idée que l'IA est la prochaine vague que personne ne veut manquer avec son chatbot Copilot AI. Et que cette fonctionnalité va pousser l'adoption des NPU encore plus loin et plus rapidement.
Il ne fait aucun doute qu'avec la banalisation des charges de travail liées à l'IA, les NPU seront de plus en plus présentes dans les PC. Et ce n'est qu'une question de temps avant que ces puces ne se retrouvent dans tous les ordinateurs.

5,7 GHz au maximum et 5,4 GHz sur tous les P-cores pour cet Intel Core Ultra 9 Arrow Lake

UN PROCESSEUR Arrow Lake plus proche du modèle final, avec une fréquence bien plus élevée que les précédents échantillons d'ingénierie.
Confrontée à des problèmes d'instabilité de ses 13e et 14e générations de processeurs, mais aussi à des résultats très inférieurs aux attentes, Intel est contrainte de nettement réduire ses effectifs.
Cette situation interroge de nombreux observateurs et a fait naître une rumeur selon laquelle la génération Arrow Lake pourrait être repoussée. Toutefois, de récentes informations semblent contredire ce bruit de couloir.

D'Engineering Sample à Qualification Sample

Nos confrères de VideoCardz relaient effectivement les propos d'un informateur bien connu, Jaykihn. Sur X.com, celui-ci évoque même la circulation d'un échantillon Arrow Lake montrant les progrès d'Intel.
Jusqu'à présent, toutes les fuites concernaient plutôt des processeurs Arrow Lake dits « ES », puis « ES2 », pour Engineering Sample et Engineering Sample 2. Il s'agit de versions « de travail » de ces processeurs dont le seul but est justement de tester la puce pour en vérifier le bon comportement. Dans le processus de conception d'un processeur, l'étape suivante est dite « QS », pour Qualification Sample.
C'est justement de cette nouvelle étape, nouvelle version, que Jaykihn se fait l'écho. Un processeur Qualification Sample est pour ainsi dire la dernière étape avant la validation (ou Qualification) de la puce.



5,7 GHz sur un ou deux P-core(s)

Ces différentes versions d'échantillon sont toutes des processeurs de type Core Ultra 200K, c'est-à-dire des processeurs Arrow Lake prévus pour nos PC « de bureau ». Il s'agit de la mouture 8+16, dotée de 8 cœurs performants et de 16 cœurs efficients.
Sans doute parle-t-on ici d'un Core Ultra 285K ou d'un Core Ultra 275, mais Jaykihn n'apporte pas de précisions à ce niveau. En revanche, l'informateur dévoile les fréquences atteintes par cette puce « QS », que l'on devrait donc retrouver sur les modèles finaux, à quelques MHz près.
On parle d'une fréquence maximale de 4,6 GHz sur tous les cœurs efficients, contre 3,9 GHz sur la puce « ES2 ». Autre progrès, le maximum de fréquence s'établit à 5,7 GHz sur 1 ou 2 cœurs performants (contre 4,7 GHz) et à 5,4 GHz sur l'ensemble des cœurs performants (contre 4,5 GHz).
De fait, Intel ne semble pas devoir reconduire les fréquences de 6 GHz obtenues sur les 14900K (et même 6,2 GHz sur le 14900KS), sachant cependant que le Core Ultra 285K pourrait ne pas être la puce Arrow Lake la plus musclée.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:19	12:35	16:26	19:50	21:34
CONSTANTINE	03:27	12:39	16:29	19:53	21:36
ALGER	03:43	12:54	16:43	20:06	21:49
OUARGLA	03:54	12:44	16:25	19:47	21:21
CHLEF	03:49	13:00	16:50	20:13	21:56
MOSTAGANEM	03:56	13:05	16:54	20:17	22:00
ORAN	04:00	13:08	16:57	20:20	22:02

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8233 – SAMEDI 12 JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	29°	22°
Constantine	38°	18°
Ouargla	42°	29°

PRIX LABAYTOM

L'Algérie sacrée pour son excellence durant le hadj

À l'issue de la saison du hadj 1446/2025, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a salué une organisation jugée exemplaire. Lors d'une réunion d'évaluation, il a mis en avant la coordination réussie entre les différents secteurs mobilisés, soulignant une performance collective qui a permis à l'Algérie de décrocher le prestigieux Prix d'or .Labaytom».

Présidant cette réunion de bilan, M. Belmehdi a mis en avant la coordination fluide et le sens élevé des responsabilités démontrés par les différentes commissions et sections impliquées dans l'organisation du hadj. Selon lui, cet effort commun a permis d'offrir des services de qualité aux pèlerins algériens, dans le respect des exigences spirituelles, logistiques et sanitaires.

Le ministre a particulièrement salué le travail remarquable des équipes de fetwa et d'orientation religieuse, ainsi que celui des guides religieuses (mourchidate). Ces dernières ont accompagné les pèlerins à chaque étape du hadj, les aidant à vivre ce moment sacré dans la sérénité et la discipline. A Médine, l'organisation de visites guidées aux sites religieux (mazarate) a également été très appréciée par les hadjis.

Autre point fort relevé par M. Belmehdi, la qualité exceptionnelle des services de restauration. Selon lui, cette section s'est distinguée par son professionnalisme et des prestations largement saluées par les pèlerins. Une réussite qui conforte les efforts déployés pour faire du hadj une expérience aussi fluide que spirituellement enrichissante.

Il convient de noter que les autorités ont engagé très tôt les négociations avec le Royaume d'Arabie saoudite, aboutissant à la validation d'un quota de 41 300 pèlerins pour l'édition 2025. L'objectif, selon le DG de l'ONPO, est «de faciliter l'ensemble du parcours du pèlerin, depuis son inscription jusqu'à son retour, en passant par les grandes étapes rituelles à La Mecque et à Médine». Se félicitant de cette édition réussie, le ministre a appelé à poursuivre l'amélioration des prestations à l'avenir. Il a insisté sur le fait que «le hadj est une responsabilité nationale» et que «servir les pèlerins est un honneur qui demande performance et dévouement».

Cette vision s'inscrit dans la ligne tracée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui fait du citoyen une priorité et accorde une attention particulière à la prise en charge des hadjis algériens.

La réunion a également été marquée par la présentation d'un rapport détaillé de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), exposé par son directeur général, Taher Braik. Des interventions des responsables des centres de La Mecque, de Médine et de Djeddah ont permis de compléter le bilan, avec un retour terrain précieux pour préparer les saisons à venir.

Par ailleurs, cinquante agences de tourisme et de voyages ont été accréditées et sélectionnées pour leur expertise et leur professionnalisme, afin de prendre en charge les pèlerins ainsi que la mission algérienne. Ces agences ont réservé les meilleures prestations pour cette saison et sont prêtes à assurer un accompagnement de qualité

Le départ vers les Lieux saints s'est effectué à partir de 12 aéroports du pays, à bord de vols opérés par Air Algérie, partenaire principal de l'Office national du pèlerinage pour cette saison.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cap sur l'emploi dès octobre 2025

LE MINISTÈRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé une rentrée de rupture pour octobre 2025, portée par une vision ambitieuse du ministre Yacine Oualid, dans l'optique d'aligner définitivement la formation professionnelle sur les réalités du marché de l'emploi, comme l'indique une note d'orientation publiée jeudi par le ministère en question.

Face à une économie nationale en pleine mutation, tirée par la 4e révolution industrielle et l'essor de l'intelligence artificielle, la rentrée d'octobre 2025 s'annonce, selon lui, comme un tournant décisif pour le secteur de la formation professionnelle en Algérie.

Dans une note d'orientation publiée jeudi dernier, le ministre Yacine Oualid dévoile une feuille de route ambitieuse et structurée, visant à combler le fossé entre les compétences acquises en formation et les besoins concrets du marché de l'emploi. L'un des chantiers majeurs, indique-t-il, repose sur l'adéquation des offres de formation avec les secteurs clés de l'économie. Selon la même responsable, le nombre de stagiaires formés dans l'industrie bondira de 55 %, tandis que 35 000 spécialistes seront préparés chaque année pour l'agriculture et les industries agroalimentaires.

Le BTPH, les énergies renouvelables, l'eau, l'environnement et les métiers du numérique bénéficient également de hausses significatives. A l'inverse, les spécialités de gestion et d'administration verront leur part réduite de 30 %. Selon Yacine Oualid, la réforme passe aussi par une refonte des méthodes d'enseignement. Le système semestriel cède la place à l'approche par compétences, «axée sur l'évaluation continue».

Tous les programmes intègreront désormais les compétences numériques, accompagnées de modules sur les soft skills, communication, résolution de problèmes, pensée critique et travail d'équipe. Autre innovation majeure, le Référentiel national des formations et compétences (RNFC) remplacera l'ancienne nomenclature. Le ministre a déclaré que les formations seront structurées en blocs de compétences certifiables, facilitant ainsi l'insertion professionnelle. En amont, les formateurs bénéficieront en septembre d'un mois de formation intensive sur les nouvelles pédagogies et technologies.

L'inscription devient entièrement numérique via takwin.dz, tandis que la nouvelle plateforme tamhin.dz mettra en relation apprentis et entreprises. La rentrée sera aussi marquée par une forte dimension sociale : 5 % des places pédagogiques seront réservées aux personnes en situation de handicap ou autistes, avec 100 établissements adaptés à l'accessibilité universelle. L'esprit entrepreneurial sera, quant à lui, encouragé à travers 180 centres dédiés, chargés d'accompagner 10 000 porteurs de projets chaque année. Pour former aux métiers d'avenir, 16 centres d'excellence, a-t-il rapporté, verront le jour, et 100 nouveaux contenus numériques seront produits pour atteindre l'objectif de 30 000 apprenants en formation à distance. Parallèlement, 1 000 encadrants seront formés aux outils pédagogiques numériques.

Khalil Aouir

MEURTRE D'UNE ALGÉRIENNE EN ALLEMAGNE

Le suspect principal arrêté

L'AMBASSADE d'Algérie à Berlin a annoncé hier, dans un communiqué, l'arrestation du suspect principal dans l'affaire du meurtre tragique de la ressortissante algérienne Rahma Ayat, survenu le 4 juillet à Hanovre, en Allemagne.

Selon le communiqué, le présumé auteur des faits a été interpellé par les autorités locales et se trouve actuellement sous enquête. L'ambassade a précisé que la consulat général d'Algérie à Francfort est en contact permanent avec les services compétents allemands à Hanovre afin de suivre de près l'évolution de l'enquête et d'éclaircir les circonstances de ce drame. Profondément touchée par cette tragédie, l'ambassade a exprimé ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de la défunte. Elle a également assuré qu'un accompagnement total est mis en œuvre pour faciliter et accélérer les démarches relatives au rapatriement du corps vers l'Algérie, afin que la défunte puisse être inhumée dans son pays natal.

Par ailleurs, l'ambassade d'Algérie a salué les nombreuses marques de solidarité et de compassion exprimées par la communauté algérienne établie en Allemagne à l'égard de la victime et de sa famille. Elle a appelé cette dernière à faire preuve de calme et de confiance dans les institutions consulaires et diplomatiques algériennes, qui restent mobilisées pour faire toute la lumière sur cette affaire, en coordination avec les autorités allemandes, et conformément aux accords bilatéraux de coopération en vigueur entre les deux pays.

M. D.

DÉBUT DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

Cap sur l'Algérie authentique

LE 24E SALON international du tourisme et des voyages (SITEV) s'ouvre aujourd'hui à Alger, marquant un rendez-vous incontournable pour la promotion de la destination touristique algérienne. L'événement se tiendra jusqu'au mardi prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes, sous le thème évocateur : «Voyagez en Algérie et savourez un tourisme authentique et une civilisation millénaire». Véritable vitrine du patrimoine naturel et culturel du pays, cette édition ambitionne de mettre en valeur le rôle stratégique du secteur touristique dans la dynamique de diversification économique que vise l'Algérie. Les organisateurs misent sur ce salon pour renforcer les échanges, dynamiser les partenariats et stimuler la conscience touristique, en particulier à travers la promotion du tourisme intérieur et saharien. Considéré comme le plus grand événement touristique du pays, le SITEV offre chaque année un espace privilégié d'échanges entre professionnels, investisseurs, opérateurs économiques et acteurs institutionnels. Cette 24e édition ne fait pas exception, avec une participation nationale importante et une affluence internationale remarquée. Un espace sera d'ailleurs spécialement dédié aux jeunes porteurs de projets et aux start-up innovantes dans le domaine du tourisme. Ce dernier se veut un rendez-vous pour encourager l'entrepreneuriat, favoriser l'innovation et soutenir les solutions locales pour moderniser l'offre touristique. Les artisans, en particulier ceux issus des régions sahariennes, auront également une place de choix dans le salon. Leurs créations et produits traditionnels seront mis en lumière, soulignant la richesse et la diversité du patrimoine artisanal algérien, moteur essentiel d'un tourisme culturel authentique. Le SITEV 2025 se veut aussi un laboratoire d'idées pour les professionnels du secteur. Des conférences, rencontres et ateliers seront organisés autour de thématiques clés telles que l'innovation numérique, la digitalisation de l'offre touristique et la valorisation des destinations locales. Plusieurs accords de partenariat devraient y être conclus. Par ailleurs, le salon représentera une «plateforme stratégique pour identifier les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme», comme l'ont souligné les organisateurs. L'Algérie entend séduire les investisseurs étrangers en leur offrant un aperçu du potentiel immense qu'offre son territoire, entre plages méditerranéennes, hauts plateaux, oasis du grand Sud et sites historiques. L'événement, qui attire chaque année des milliers de visiteurs, devrait connaître une forte affluence du grand public, friand de découvertes, d'offres promotionnelles et de nouvelles destinations.